


FEY E FIDALGIA
G. E. Shelley


Sigill: Henrici: Baker: Tristram: e Coll: Linc: Oxon
FORTITER GERIT CRUCEM



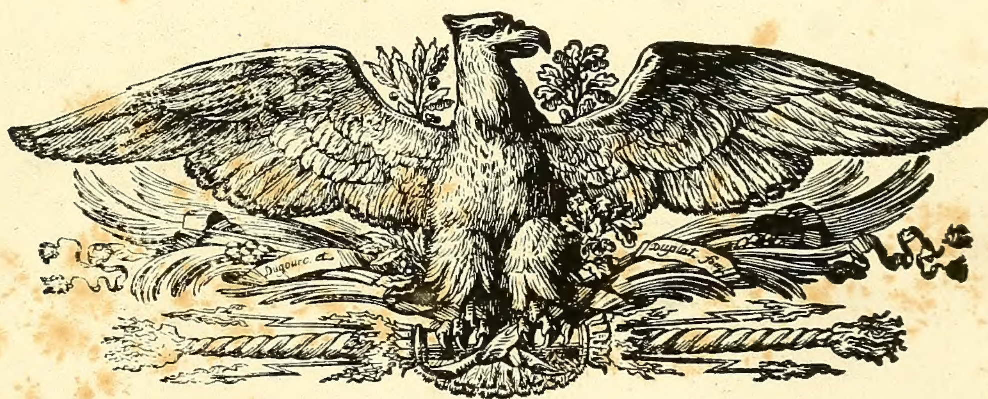
HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX D'AFRIQUE;

PAR FRANÇOIS LEVAILLANT.

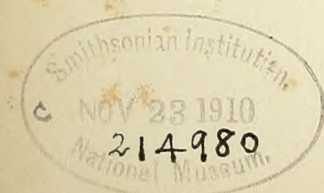
TOME QUATRIÈME.



PARIS,

DELACHAUSSÉE, RUE DU TEMPLE, N°. 37.

XIII. – 1805.





Le Gobe Mouches Mantelé fig. 1. Le Mâle, fig. 2. La Fem.^lle

de l'Imprimerie de Langlois

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX D'AFRIQUE.

LE GOBE-MOUCHES MANTELÉ.

N°. 151. Fig. 1 et 2.

Le gobe-mouches de cet article, modelé sur les mêmes proportions que l'espèce que j'ai décrite sous le nom de tchitrec, à l'exception pourtant des deux longues plumes du milieu de la queue qui lui manquent, paroît destiné par la nature à remplir le très-petit intervalle qui sembloit séparer les gobe-mouches huppés et à longue queue, de ceux à qui elle a refusé ce dernier attribut de pur ornement. Aussi voyons-nous que l'espèce dont il est question, n'est avantagée que d'une huppe mobile dont les plumes s'étendent de plusieurs lignes au-delà de l'occiput. Cette huppe lui forme une belle crête qu'il relève en même tems qu'il épanouit sa queue étagée, en lui faisant faire la roue comme le coq-d'Inde, ou le grand tétras qui a la même faculté.

Cette même conformation de corps, de huppe, et la queue étagée de même, enfin tous les traits d'analogie parfaite qu'a cet oiseau avec tout l'ensemble du tchitrec, et qu'on saisit si bien du premier coup-d'œil quand on s'est exercé à étudier la nature des oiseaux d'après le vivant, m'avoient persuadé d'abord, lorsque je tuai les premiers individus de cette espèce, qu'ils devoient aussi avoir une longue queue; et j'étois d'autant plus fondé à le présumer, que nous étions alors dans la saison des pluies, et que même tous les gobe-mouches à longue queue avoient également perdu ces deux plumes alongées qui distinguent les mâles seulement. Si je n'avois donc point dans la suite retrouvé cette même espèce dans des contrées plus éloignées, et dans la saison des amours, j'aurois toujours pensé que les mâles devoient avoir aussi une longue queue. Ceci prouve évidemment combien les conjectures, même les plus vraisemblables, sont dangereuses en histoire naturelle. Le mâle dans cette espèce n'a donc jamais de longues plumes à la queue; ce que j'ai bien vérifié lorsqu'étant parvenu sur les bords du Swartz-Kop et du Sondag, j'y retrouvai ces oiseaux en grande quantité; et précisément dans la saison où ils auroient déja dû avoir pris ces longues plumes que je leur supposois. Je revis là aussi l'espèce du tchitrec dont tous les mâles étoient dans leur état parfait, ayant ainsi que tous les autres oiseaux qui changent de couleur dans les différentes saisons de l'année, repris tous leurs attributs, leurs habits de noces.

Le Gobe-mouches mantelé est absolument de la même taille que le tchitrec, et se trouve représenté de grandeur naturelle dans nos planches coloriées, où nous avons également donné aussi la femelle, qui en diffère par ses couleurs principales. Le mâle a sa huppe et son cou en entier, d'un noir brillant,

enrichi d'une belle teinte bleue qui se fonce plus sur sa huppe et sur le devant de son cou, au bas duquel il se termine : le manteau et le croupion sont d'un joli gris bleuâtre, ainsi que les plumes du recouvrement supérieur de la queue. Une large et longue bande blanche composée d'une partie des scapulaires ainsi que des plus grandes couvertures des aîles et des dernières plumes de l'aîle elle-même, la traverse. Les pennes sont noires, bordées extérieurement d'un gris bleuâtre. La queue qui est un peu étagée est de la même couleur. Toutes les plumes qui recouvrent le sternum, les flancs et le dessous de la queue, sont blanches, nuées d'un joli gris bleuâtre. Le bec et les pieds sont d'un noir bleuâtre, et l'iris d'un brun canelle. La bouche est armée de longs poils.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; sa huppe est moins ample, et d'une couleur moins foncée. Le derrière de son cou, ainsi que les plumes du dos, la poitrine et les recouvremens du dessus et du dessous de la queue, sont d'un gris bleuâtre. La gorge et le devant du cou sont variés d'un noir très-lavé sur un fond gris-cendré; le ventre est blanc. Les aîles et la queue sont d'un brun clair, ainsi que les scapulaires qui se détachent sur l'aîle par une bordure plus claire. Les pieds, le bec et l'iris sont d'une couleur moins foncée aussi que chez le mâle.

J'ai tué cette espèce dans les forêts d'Auteniquoi et dans les bois de mimosas du pays des Caffres. Elle est d'un naturel moins farouche que les espèces précédentes. Un couple de ces oiseaux avoit pris l'habitude d'entrer dans ma tente, étant campé sur la lisière d'une forêt, et je les revoyois chaque jour y venir aux mêmes heures. Ils se posoient ou sur ma table, ou sur les rebords d'un coffre, ou sur ma chaise, et se saisis-

soient là de toutes les mouches qu'ils voyoient passer près d'eux. Il m'est arrivé plusieurs fois de me saisir de l'un d'eux sans que cela les empêchât de revenir. Le mâle avoit un petit cri aigre et grassayant : *schrret*, *schrret*, qui m'a paru être son cri d'appel ; car lorsque sa femelle plus timide et moins hardie que lui, n'osoit pénétrer dans ma tente, il répétoit plusieurs fois de suite ce cri, et elle y entroit aussitôt. Je n'ai pu découvrir le nid de cette espèce, quelques recherches que j'en aie fait faire, ou que j'aie faites moi-même.

LE



Le Gobe Mouches à Lunettes fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois

LE GOBE-MOUCHES A LUNETTES.

N°. 152. Fig. 1 et 2.

Ce gobe-mouches que caractérise un beau sourcil blanc, qui couronne ses yeux en se remontrant tant soit peu en-dessous vers l'ouverture du bec, habite les grandes forêts qui avoisinent la rivière de Gamtoos, seul canton d'Afrique où je l'ai apperçu. Il est un peu plus grand et plus fort que l'espèce précédente, et n'est pas huppé. Son bec large et plat est muni de très-longs poils roides, qui désignent un vrai preneur de mouches. Quant à sa couleur générale, elle seroit des plus monotones, si elle n'étoit pas relevée par l'espèce de lunette blanche dont j'ai parlé, et par un collier en forme de hausse-col, qui lui ceint le cou par devant, ainsi que par des taches blanches qui frangent les extrémités des trois plumes latérales de chaque côté de sa queue largement étagée. Ce collier d'un brun noir ressort d'autant mieux, qu'il pose sur le fond blanc de la gorge et de la poitrine; le dessous du corps jusqu'aux couvertures du dessous de la queue est blanc aussi. Tout le dessus du corps, la tête, le derrière du cou, les aîles et la queue sont d'un brun uniforme, ainsi que les plumes qui recouvrent les jambes. La mandibule supérieure du bec est noire, et l'inférieure blanchâtre. Les pieds et les ongles sont bruns; l'iris est couleur de noisette.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; son sourcil est peu apparent; mais ce qui la distingue plus particulièrement, c'est qu'elle n'a point de collier, et que le blanc de tout le dessous de son corps est sali d'une teinte grisâtre. Son brun est également d'une nuance plus foible que celui du mâle.

Cet oiseau a la faculté d'étaler sa queue, et d'en former une espèce d'éventail ouvert qu'il ramène sur son dos. Il n'a qu'un cri aigre qui a beaucoup de rapport avec celui des espèces précédentes. Il ne fréquente que les grands arbres sur le sommet desquels il se met en embuscade pour se saisir des mouches qui passent à sa portée. Il est probable qu'il y construit également son nid, et qu'il le cache soigneusement; car quoique nous fussions dans la saison de trouver encore leurs nids, je n'ai pu en découvrir un seul.



Le Gobe Mouches Azur à Calotte et à Collier Noir. fig. 1. Le Mâle. fig. 2 La F.

de l'Imprimerie de Langlois.

L'AZUR A CALOTTE ET A COLLIER NOIR.

N°. 153. Fig. 1 et 2.

Ce joli gobe-mouches appartient, à ce qu'il paroît, à l'Afrique et aux Philippines; du moins Buffon a donné la description et la figure du mâle sous les noms impropres de petit azur, ou gobe-mouches bleu des Philippines (1), noms qui ne lui conviennent pas à plusieurs égards, puisqu'il y a non-seulement d'autres gobe-mouches azurés aussi, mais encore qu'il n'habite pas exclusivement les Philippines. L'épithète de petit lui est également impropre, car il est à peu de chose près de la taille du gobe-mouches précédent, ainsi il y en a une infinité d'espèces beaucoup plus petites. L'erreur de Buffon, à cet égard, ne vient au reste que de la mauvaise préparation qu'avoit sans doute subie le seul individu de cette espèce qu'il a été à même de voir dans le Cabinet du Roi. Il reste encore à savoir si effectivement il avoit été rapporté des Philippines, d'autant plus qu'il règne dans tous les ouvrages sur les oiseaux, et notamment dans celui de Buffon, beaucoup d'erreurs relativement à leur pays natal. Buffon, s'est aussi trompé en donnant aux *jambes* plus d'élévation qu'à celles de nos gobe-mouches. On peut voir par la figure exacte que j'ai donnée

(1) Buffon, pl. enluminées, n°. 666.

du mâle et de la femelle de cette espèce, que sa taille diffère beaucoup de celle des deux seules espèces de gobe-mouches que nous connoissions encore en France, celui-ci étant beaucoup plus alongé, et ayant six pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, qui est seulement un peu étagée.

Quant aux couleurs de l'oiseau, elles sont très-bien décrites dans Buffon; un bleu d'outre-mer ou d'azur, comme il le dit, couvre la tête, le cou, la poitrine, le dos, les aîles et la queue de ce charmant oiseau; mais cette couleur est beaucoup plus vive sur le sommet de la tête, sur le cou, la poitrine, les aîles et la queue, que sur les autres parties. Ce même bleu se montre sur les barbes extérieures des pennes, leur partie intérieure ainsi que le dessous de la queue étant d'un noir lavé. Sur le derrière de la tête se remarque une large tache d'un beau noir velouté, qui se remontre vers les narines en se prolongeant jusqu'aux yeux. Le bas du cou se termine aussi par un collier noir adhérent au beau bleu de la poitrine qui, se dégradant après en un gris légèrement nué de bleu, se blanchit toujours davantage à mesure qu'il descend vers le ventre et les recouvremens inférieurs de la queue. Les petites couvertures du dessous des aîles sont bleues, et les grandes blanches. Le bec est absolument couleur de plomb, les ongles sont bruns et les pieds bleuâtres, les yeux enfin sont d'un rouge brun foncé.

La femelle est non-seulement un peu plus petite que le mâle, mais elle se distingue encore de celui-ci par son bleu plus foible ou plus terne, et qui n'a un peu d'éclat que sur le sommet de la tête; la tache noire ainsi que le collier lui manquent totalement.

On voit ordinairement le mâle et la femelle ensemble; ils

fréquentent les grands bois de la côte de Natal ou du pays des Caffres, et se perchent sur le sommet des grands arbres sur lesquels ils nichent également entre les rameaux les plus touffus. Leur nid est composé de brins chevelus, revêtus de mousse en-dehors; la ponte est de cinq œufs qui sont d'un gris roussâtre.

LE MIGNARD.

N°. 154. Fig. 1 et 2.

Ce joli petit gobe-mouches, le plus mignon de tous les oiseaux de cette espèce que j'ai trouvés en Afrique, paroît déja s'éloigner un peu du genre proprement dit des gobe-mouches, et semble destiné à remplir l'intervalle qui les sépare des figuiers. Il a le tarse plus alongé que ne l'ont les gobe-mouches; caractère qui appartient aux figuiers; mais en revanche il a le bec plus triangulaire et plus applati que ces derniers; et ses mandibules sont aussi plus armées de poils que les leurs. Cette espèce doit donc, dans une histoire générale des oiseaux, trouver sa place entre les vrais gobeurs de mouches et les figuiers. Je dis les vrais gobeurs de mouches, parce que je pense qu'il est nécessaire de distinguer ces oiseaux, qui ne vivent absolument que de mouches et d'insectes qu'ils guettent dans des embuscades pour s'en saisir lorsqu'ils passent à leur portée, de ceux qui ne les attendant pas sont continuellement en recherches, et vivent des insectes et des chenilles qu'ils trouvent arrêtés sur les feuilles ou sur l'écorce des arbres. Le Mignard se met aussi en embuscade pour saisir les moucherons qui se présentent à sa portée, et lorsqu'il en passe une colonne près de lui, on le voit avec une agilité surprenante traverser en tous sens et du même vol, ces colonnes mobiles, et suivre tous leurs mouvemens pour se repaître à loisir. Dans le moment



Le Gobe Mouches Mignard fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Fem.^lle

de l'Imprimerie de Langlois.

des fortes chaleurs de la journée, celui où tous les moucherons sont en repos, il recherche sa proie dans les arbres, et se nourrit de chenilles, d'araignées, et généralement de tous les insectes dont il peu se saisir avec avantage. Un très-petit cri *zizizit* le décèle continuellement parmi les feuillages touffus, où on a souvent peine à le distinguer par rapport à son agilité et à sa petitesse, étant à-peu-près de la taille de notre petite mésange à longue queue, dont il a la forme svelte et alongée. Sa queue est étagée et frangée de blanc de chaque côté, tandis que le milieu en est noir; mais le blanc occupe sur chacune des trois plumes latérales, toujours plus d'espace à mesure qu'elle s'éloigne du centre, la première étant presqu'entièrement blanche. Les premières grandes pennes des aîles sont noires; les dernières sont en partie blanches, et se fondent dans le blanc des bordures des grandes couvertures et d'une partie des petites. L'œil qui est d'un brun rouge, reçoit un grand éclat d'une tache noire qui, partant de l'angle du bec, s'étend en le traversant, jusqu'à l'oreille. Cette tache noire adhère d'un côté à une ligne blanche qui passe par-dessus l'œil, et de l'autre à la gorge qui est blanche, ainsi que le sont toutes les plumes qui recouvrent le sternum, les flancs, le ventre et le dessous de la queue. Une jolie couleur rougeâtre teint légèrement le milieu de la gorge et le milieu du sternum, de manière qu'on croiroit facilement au premier apperçu, que c'est du sang provenant d'une blessure. Ce rouge est même beaucoup plus vif et plus apparent, quand on écarte les plumes qui en sont colorées, l'étant bien plus intérieurement qu'extérieurement.

Tout le reste du plumage est d'un joli gris bleuâtre. Le bec et les ongles sont noirs, et les pieds bruns. La femelle ne diffère du mâle que par son gris qui est moins fortement teinté de bleu, par sa taille un peu inférieure, par sa queue

un peu moins alongée, et enfin par ses taches rouges qui ne sont apparentes que lorsqu'on soulève les plumes de la gorge et du milieu du sternum, car elles ne s'étendent point du tout au-dehors.

On trouve cette espèce dans le pays des Caffres; mais elle est bien plus abondante encore dans celui des Grands Namaquois, et notamment sur les bords de la Grande-Rivière ou rivière d'Orange, où j'en ai vu beaucoup. Etant parti de cette rivière pour m'enfoncer dans le pays, avant la saison où ces oiseaux entrent en amour, et n'y étant revenu que lorsqu'elle étoit déja passée, je n'ai pu me procurer ni le nid ni les œufs. Les sauvages m'ont bien assuré qu'ils nichoient dans les buissons, et que leurs œufs étoient blancs; mais j'ai été si souvent trompé par eux à cet égard, que je n'oserois m'en rapporter à leur témoignage.

L'ORANOR.



Le Gobe-Mouches Oranor fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois.

L'ORANOR.

N°. 155. Fig. 1 et 2.

Voici une superbe espèce de gobe-mouches étrangère à l'Afrique, et dont les caractères sont absolument les mêmes que ceux de l'espèce précédente; sinon qu'elle a la queue beaucoup plus étagée, toutes ses pennes étant d'inégale longueur jusqu'aux quatre intermédiaires, qui seules sont égales entr'elles. Ce joli oiseau vient de l'île de Ceylan, d'où il a été envoyé à M. Temminck, caissier de la Compagnie des Indes de Hollande, qui a eu la bonté de m'en donner un mâle et une femelle, les ayant doubles dans sa magnifique collection.

N'ayant rien appris de particulier sur le naturel de cette espèce, je me contenterai d'en faire une description exacte, en y joignant de bonnes figures du mâle et de la femelle; mais ses rapports de conformation avec l'espèce africaine que j'ai décrite dans l'article précédent sous le nom de mignard, ne laissent aucun doute sur ses mœurs, et ne nous font pas balancer à la placer directement à sa suite.

L'Oranor est un plus grand que le mignard, et approche de la taille de notre chardonneret, quant à sa grosseur; mais il est plus alongé par rapport à sa queue très-longue, et qui l'est autant que tout le corps de l'oiseau. Il a la tête, la gorge, le

derrière du cou, les scapulaires et le manteau, d'un noir glacé de gris-bleuâtre, qui prend entièrement cette dernière teinte à certain aspect. Les quatre plumes intermédiaires de la queue sont noires, ainsi que toutes les aîles sur le milieu desquelles se voit une trace d'un rouge-orangé, qui teint plusieurs de leurs pennes. Cette même couleur, un peu affoiblie cependant, tache le bord de l'aîle du côté des épaules. Le bas du cou, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'une couleur aurore, très-vive, et plus fortement exprimée, comme par coups de pinceaux, dans certaines parties; le croupion et les plumes latérales de la queue, ainsi que ses recouvremens supérieurs, sont de la même couleur; mais comme le duvet et le dessous des plumes sont blanches dans ces mêmes parties, on apperçoit cette couleur pour peu que les plumes se dérangent, et bien plus facilement sur la partie où l'orangé du croupion touche au noir du dos, et où le blanc forme une espèce de ceinture. Le bec, les pieds et les ongles sont d'un brun noir; la couleur des yeux ne m'est pas connue. La femelle est à-peu-près de la taille du mâle, elle m'a paru même un peu plus grosse; mais il est bon de faire observer ici, que n'ayant eu ces oiseaux que préparés, il n'est guère possible de rien statuer de très-positif à l'égard de leur taille respective, puisqu'il est très-facile de faire un oiseau beaucoup plus gros et plus long qu'il ne doit être, en le rembourrant seulement davantage. Aussi je le répète, toutes les mesures d'oiseaux, ainsi que toutes ces indications de leur grandeur qu'on trouve rapportées dans les différens ouvrages sur les oiseaux, ne peuvent être d'aucune utilité, si les espèces n'ont été vues en nature, et mesurées avant d'avoir subi la moindre préparation. Quant aux couleurs de la femelle, elles sont assez différentes de celles du mâle pour l'en distinguer du premier coup-d'œil. La tête, le derrière de son cou, le manteau et les scapulaires,

ainsi que le dos, sont grisâtres; le front est d'un blanc légèrement teint d'orangé. Sa queue n'est pas aussi longue que celle du mâle; mais elle est étagée de même, et les plumes latérales sont un peu moins vivement colorées aussi. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue ont le même éclat que chez le mâle. La tache du milieu de l'aîle ainsi que sa bordure sont d'un orangé très-foible. La gorge, le devant du cou, et généralement tout le dessous du corps, sont d'une très-foible nuance de roux-orangé. Les pieds sont bruns. Les quatre plumes du milieu de la queue et les aîles sont noires ainsi que dans le mâle.

Quoique nous ayons décrit ce dernier individu pour être une femelle, nous convenons cependant qu'il pourroit bien n'être qu'un mâle dans son premier âge. Il est encore bon de prévenir le lecteur qu'il ne faut pas confondre cette espèce avec le gobe-mouches déja décrit par plusieurs naturalistes sous le nom de gobe-mouches d'Amérique, et dont Buffon donne aussi la description sous celui de petit noir aurore. Cette espèce est beaucoup plus petite que l'autre, et sa queue n'est point étagée. Au reste, Buffon ayant figuré ce gobe-mouches d'Amérique dans ses planches enluminées, N°. *566*, fig. 1 et 2, la seule inspection des figures suffira pour ne pas confondre ces deux espèces d'oiseaux, malgré l'analogie qui se trouve entre leurs couleurs.

Je ne sais si on doit rapporter l'Oranor à l'espèce décrite par Sonnerat, dans son Voyage aux Indes, tome II, p. 204, sous le nom de mésange de la côte Malabar. Par la description de cet auteur, les couleurs de cette mésange ont beaucoup de rapports avec celles de notre gobe-mouches. Mais en revanche lorsqu'on consulte la figure qu'il en a publiée, pl. 114, fig. 1,

on n'y reconnoît plus la forme de notre Oranor, et principalement celle de sa queue, qui est fortement étagée, pendant que celle de cette prétendue mésange paroît non-seulement carrément coupée, mais beaucoup plus courte; et dans la description de cet oiseau, Sonnerat ne donnant aucun détail sur la conformation de la queue, il sera toujours difficile de résoudre la question. Au reste, il est certain que si ces deux oiseaux sont de la même espèce, comme je le crois, non-seulement la description de Sonnerat est imparfaite, mais la figure en est par conséquent très-mauvaise, comme le sont d'ailleurs en général toutes celles des oiseaux qu'il a publiées, et qui bien certainement ne peuvent avoir été faites d'après nature. Quant au nom de mésange que lui applique ce voyageur, il est facile de voir qu'il s'est trompé, et ce qui le prouve bien mieux encore, c'est qu'il comprend également dans le même genre un ortolan qu'il décrit sous le nom de mésange nanquin, planche 114, fig 2 du même ouvrage.

Qui pourra distraire de tous ces ouvrages volumineux sur les oiseaux, ce grand nombre d'espèces mal décrites et plus mal dénommées encore, qui ne font que perpétuer les erreurs de nos méthodistes dont aucun n'avoit assez étudié les oiseaux pour savoir rapporter chaque espèce à son genre?

SECONDE DIVISION
DES
GOBE-MOUCHES.

Les espèces d'oiseaux insectivores que nous allons décrire dans cette seconde division différant essentiellement, et par leurs habitudes et par leurs formes, des gobe-mouches dont nous avons donné l'histoire, nous avons cru nécessaire de les en séparer pour en faire une section distincte.

La forme du bec qui, chez les oiseaux détermine les facultés, et dont la structure influe si puissamment sur leurs habitudes naturelles, se trouve ici bien moins large, à sa base sur-tout; les mandibules manquent aussi de cette ample garniture de longs poils qui, en fermant les côtés de la bouche des gobe-mouches proprement dits, empêchent les insectes de s'échapper par là, lorsque ces oiseaux les saisissent en les poursuivant dans leur vol rapide. Il arrive cependant aux gobe-mouches de cette seconde division d'essayer aussi de prendre les insectes ou les mouches pendant qu'elles volent; mais la nature qui ne les a pas destinés à cette habile manière de chasser, leur ayant refusé les attributs nécessaires pour y parvenir complettement, on leur voit presque toujours manquer leur proie.

Nous avons observé que les vrais gobeurs de mouches vivent isolés; qu'ils demeurent dans les forêts, qu'ils se perchent sur le sommet des grands arbres et qu'ils y construisent leurs nids: ceux-ci fréquentent au contraire les lieux plus découverts, se rencontrent souvent en plaine, sur les buissons dans l'épaisseur desquels ils nichent aussi; et si par fois on les voit dans les forêts, on les trouve sur les arbres les plus bas, descendant sur les taillis et les arbrisseaux pour y faire la recherche des chenilles, des œufs et des chrysalides de papillons, ainsi que des petits insectes qui s'attachent aux branches et sur les feuilles. Cette manière de vivre plus laborieuse, répand sur le naturel de ces oiseaux plus de douceur, plus d'attachement les uns pour les autres, et plus de sociabilité enfin; car on les apperçoit souvent plusieurs réunis dans le même buisson cherchant ensemble leur nourriture; ils s'appellent même réciproquement lorsqu'un d'eux a fait une capture susceptible d'être partagée; caractère moral bien différent de celui des gobe-mouches dont nous avons déja parlé.

On observe encore dans l'ensemble total de la conformation du corps de ces oiseaux comparés aux premiers, beaucoup de différence: ici la taille est plus courte, plus ramassée; la tête est proportionnellement plus grosse; et la queue moins alongée, est peu ou même n'est point étagée; leur forme est conséquemment moins svelte, ce qui prête à leurs mouvemens moins de pétulance et de vivacité.

Mais ce ne sont pas là les seuls traits par lesquels les gobe-mouches, proprement dits, diffèrent de ceux dont nous avons formé notre seconde division; car ceux-ci ont encore un ramage différent, auquel on ne peut véritablement pas donner le nom de chant, mais qui, s'il n'a pas l'harmonie des chan-

sons de nos fauvettes, n'a pas non plus le désagréable ton du cri aigre et déchirant des premiers.

D'après toutes les observations que j'ai été à même de faire sur la classe très-nombreuse de ces oiseaux muscivores qui se trouvent dans la partie de l'Afrique où j'ai pénétré, il est facile au lecteur d'en conclure que nous n'avons en Europe aucune espèce qui appartienne au genre des gobe-mouches proprement dit, et que celles de notre seconde division se rapportent exactement aux deux seuls gobe-mouches qu'on trouve en France, et que les ornithologistes ont tous décrits, l'un sous le nom pur et simple de gobe-mouches, et l'autre sous celui de gobe mouches noir à collier (1) : nous commencerons donc leur histoire par celui qui se rapproche le plus de l'espèce européenne.

---

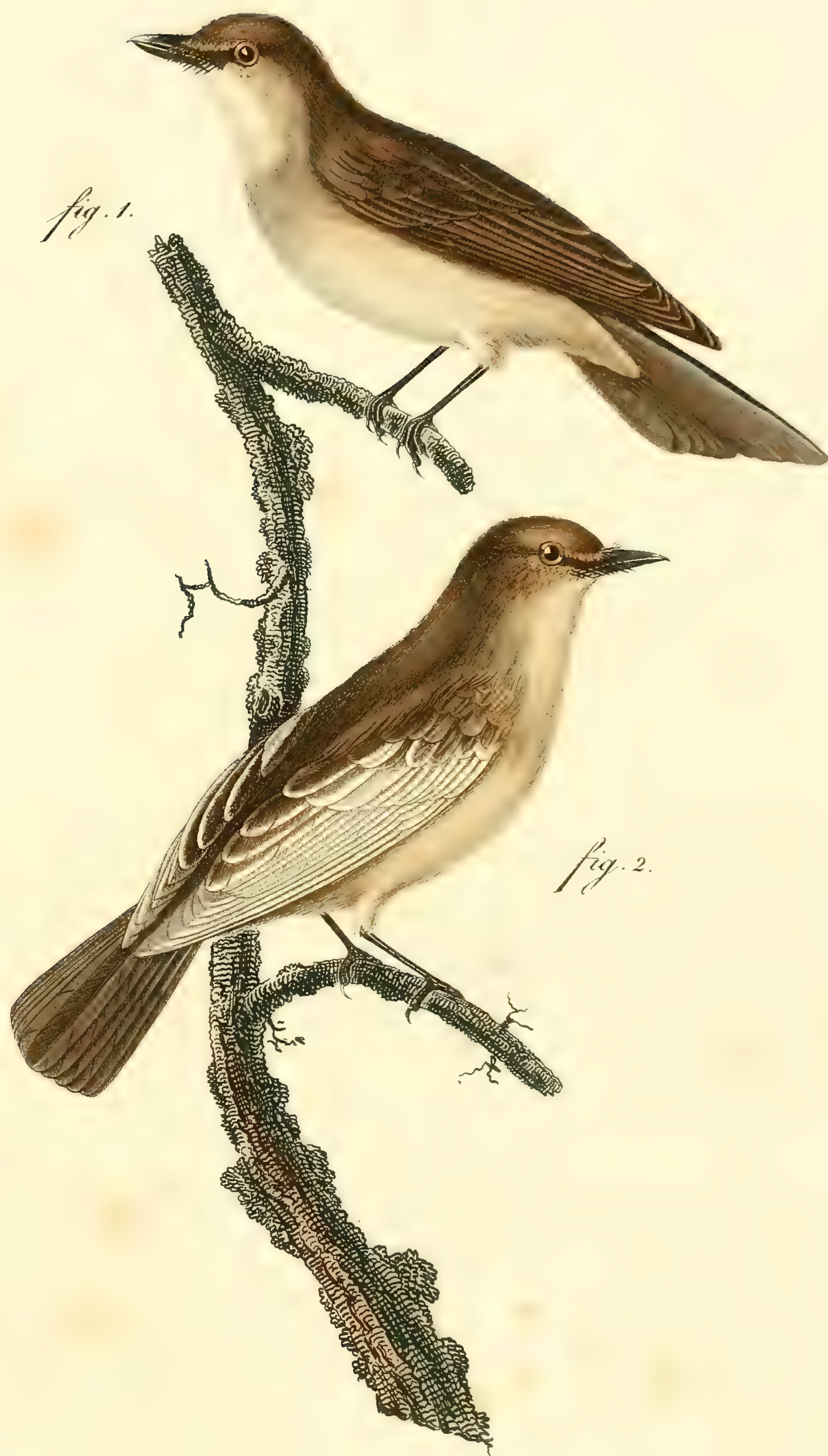
(1) Buffon, planches enluminées, n°. 565, fig. 1 et 2.

L'ONDULÉ.

N°. 156. Fig. 1 et 2.

Cette espèce africaine a tant de ressemblance avec notre gobe-mouches de France, figuré dans le N°. 165, fig. 1 des planches enluminées de Buffon, qu'il seroit facile de les confondre; et j'avoue même, qu'en tuant cet oiseau, j'étois dans la persuasion intime qu'il ne différoit en rien de l'espèce européenne: il est vrai que, ne pouvant alors les comparer ensemble, il étoit d'autant plus facile de s'y méprendre, qu'ils sont en effet de la même couleur, et qu'ayant déja trouvé dans ces parages plusieurs oiseaux absolument semblables aux mêmes espèces d'Europe, il n'y auroit eu rien d'étonnant que notre gobe-mouches s'y fût également trouvé. J'avois cependant remarqué que celui d'Afrique étoit plus petit, et il me paroissoit surprenant que l'espèce eût ainsi dégénéré dans un climat plus chaud, dans un pays où les insectes se trouvant bien plus multipliés, elle auroit au contraire dû se renforcer et prendre plus d'accroissement, par une plus grande abondance de nourriture. Au reste, ayant rapporté en Europe plusieurs individus mâles et femelles de cette espèce, et l'ayant comparée avec notre gobe-mouches, je me suis convaincu que, malgré leur ressemblance, ces oiseaux formoient deux espèces distinctes: ceci prouve combien il est essentiel que les voyageurs naturalistes ne se contentent pas de s'en rapporter à leur mémoire pour

établir



Le Gobe Mouches ondulé fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Fem.lle

de l'Imprimerie de Langlois

établir l'identité d'espèce dans certains oiseaux qu'ils croient appartenir également à l'Europe et aux pays dans lesquels ils voyagent; cette manière de juger ne pouvant que les induire en erreur : il vaut donc infiniment mieux apporter avec soi ces espèces pour les comparer sur les lieux mêmes à leurs analogues, ce qui nous mettra dans le cas d'avoir des résultats bien plus certains sur leurs nouvelles découvertes. Si le célèbre Adanson, par exemple, ne se fût pas fié à sa mémoire lorsqu'il apperçut au Sénégal le calao, il ne se seroit pas trompé, comme il l'a fait, en nous assurant, dans ses Voyages, que le toucan se trouvoit aussi en Afrique. Je ne puis citer ici, à ce sujet, les rêveries de Kolbe, qui prétend avoir vu au Cap toutes nos mésanges, notre pinçon, nos linottes, etc. etc. etc., lorsqu'il ne s'y trouve pas une seule espèce qui ait pu le lui faire croire; l'erreur d'un naturaliste estimable, qui s'est trompé, ne pouvant être comparée à celle d'un visionnaire qui a voulu nous tromper pour le seul plaisir de le faire, et avec pleine connoissance de cause.

Le gobe-mouches ondulé est plus petit que l'espèce européenne à laquelle il ressemble si fort; il n'a que quatre pouces six à sept lignes mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue; l'autre a cinq pouces huit à dix lignes de longueur, et cette même proportion règne à-peu-près dans toutes leurs parties respectives, si ce n'est dans les aîles et le bec qui, quoique plus court dans l'espèce africaine, y est cependant plus large à sa base, et y forme par conséquent un angle plus obtus: l'aîle n'a que deux pouces et demi juste de longueur, tandis que celle de notre gobe-mouches d'Europe en a quatre et deux lignes. Les couvertures inférieures et supérieures de la queue de ce dernier s'étendent au-delà du milieu de la longueur de la queue, tandis que chez l'Ondulé elles n'en

atteignent tout au plus que le quart. Toutes ces différences n'établiroient pas encore, je l'avoue, des résultats bien certains sur la diversité d'espèce de çes deux oiseaux ; mais en voici de non équivoques. La queue de notre gobe-mouches d'Europe est un peu fourchue, les intermédiaires étant plus courtes que les latérales; ce qui n'a pas lieu dans l'autre, les plumes latérales y étant au contraire les moins longues. L'aîle de celle-ci ne porte que quatorze plumes; on en compte dix-sept sur celle du premier qui de plus n'y a qu'une petite penne bâtarde, tandis que l'africain en a deux à la sienne. D'après ces caractères indélébiles, et que le climat ne change pas, nous pouvons conclure que ces deux oiseaux, malgré leur grande ressemblance d'ailleurs, appartiennent évidemment à deux espèces différentes. Il nous reste maintenant à décrire les couleurs de l'espèce que nous avons fait représenter de grandeur naturelle dans nos planches coloriées, sous le N°. 156.

Elle a le bec, les pieds et les ongles absolument noirs; tout le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, les aîles et la queue sont uniformément d'un brun-noirâtre plus foncé dans les grandes pennes des aîles et celles de la queue. On voit par là que cette espèce n'a pas le front ondé de petits traits blancs comme notre gobe-mouches d'Europe ; elle n'a pas non plus les grandes couvertures des aîles bordées d'un gris-roussâtre comme celui-ci, toutes ces couvertures étant chez elle d'un brun-noir sans aucune bordure; seulement les dernières plumes de l'aîle y portent un liseré roussâtre qui en dessine les contours. La gorge est d'un blanc ondé de brun, ainsi que la poitrine où les taches sont plus grandes quoique mal terminées; le milieu du ventre et celui du cou et les couvertures du dessus de la queue sont blancs : les flancs et les plumes des jambes sont d'un gris-brun-roussâtre, et les yeux bruns.

La femelle est plus petite que le mâle; sa couleur est un peu moins foncée et sa poitrine plus blanchâtre que celle de ce dernier, le brun ne s'étendant pas autant chez elle dans cette partie; ils se ressemblent d'ailleurs parfaitement.

Par cette description il est facile de concevoir les rapports frappans qui se trouvent entre les couleurs de cet oiseau et celles de notre gobe-mouches d'Europe.

J'ai vu l'espèce que je viens de décrire dans le pays d'Auteniquoi où elle est très-abondante, ainsi que sur toute la côte de Natal. Le ramage du mâle exprime très-distinctement *tzirer chrest*, et la femelle ne jette qu'un seul cri. Ils construisent leur nid sur les taillis et dans les buissons, dans une enfourchure près du tronc. Ce nid composé de brins d'herbe et de crin, est revêtu de mousse et garni de poils dans l'intérieur : la femelle pond cinq œufs d'un gris-roussâtre.

J'ai vu une nichée entière de ces oiseaux dont tous les petits avoient les pennes des aîles et de la queue presque entièrement blanches; variété que j'ai donnée dans mes planches coloriées, et qui prouve que ce n'est pas seulement dans les pays froids que les oiseaux sont sujets à varier en blanc. Dans le premier âge de l'état ordinaire, les plumes des aîles sont toutes bordées de roux, et tout le brun se trouve nué d'une forte teinte de la même couleur, sur-tout sur le croupion.

L'ÉTOILÉ.

N°. 157. Fig. 1 et 2.

Ce qui caractérise et distingue le plus particulièrement cet oiseau, que j'ai nommé l'Etoilé, c'est une petite étoile blanche qu'il a de chaque côté du front entre la mandibule supérieure du bec et l'œil. La tête est entièrement encapuchonnée d'un gris-bleuâtre, sur lequel tranche la petite tache blanche dont j'ai parlé. La gorge qui est de la même couleur, se termine par un collier blanc formé d'un seul rang de petites plumes. Tout le manteau, le dos, le croupion ainsi que les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert-olivâtre égayé par une teinte jaune; les pennes de la queue qui sont carrément coupées, ont la même couleur, mais les latérales sont bordées de jaune dans leurs barbes intérieures. Les pennes des aîles sont d'un gris-brun ardoisé, et liserées d'un gris plus blanchâtre; tout le dessous du corps jusque sous la queue est d'un jaune jonquille nué d'olivâtre sur la poitrine et sur les flancs. Le bec et les ongles sont d'un brun-noir, et les pieds d'un brun-jaunâtre. L'œil est d'un rouge-brun.

Cet oiseau est un peu plus grand que le précédent; il approche de la taille de notre gobe-mouches, mais il a ses tarses plus alongés que lui. Nos planches coloriées représentent le mâle et la femelle de grandeur naturelle.



Le Gobe Mouches Etoilé. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

Bouquet direct. de l'Imprimerie de Langlois

La femelle est de la taille du mâle; elle a la tête, le derrière du cou, le manteau, les aîles et la queue d'un vert-olivâtre uniforme; un peu plus terne chez elle que chez le mâle. La gorge et les joues sont d'un vert olive plus foible, et tout le dessous du corps est d'un foible jaune qui se ternit et prend une teinte olive sur le ventre et sous la queue : on voit qu'elle n'a ni le capuchon gris, ni les taches blanches, ni le collier blanc du mâle.

Dans son jeune âge, le mâle ressemble tout-à-fait à la femelle ; à la seconde mue il prend le capuchon gris-ardoise ; mais les étoiles blanches du front ne s'apperçoivent qu'en écartant un peu les plumes dans l'endroit où elles naissent, et le collier blanc n'est point encore formé. Ce n'est donc, à ce qu'il paroît, qu'à l'âge d'un an qu'il parvient dans son état parfait, et tel enfin que le représente la figure que j'en ai donnée.

Le ramage du mâle a quelque rapport avec celui que fait entendre notre pinçon, au printems seulement. Ces oiseaux construisent leur nid sur les arbres, à l'extrémité des branches basses et latérales, dans une enfourchure. Ce nid est composé extérieurement d'herbes entrelacées, revêtu d'une espèce de lichen fort abondant sur tous les arbres du pays; le dedans est garni de racines flexibles très-minces; je n'y ai vu ni plumes ni poils; enfin rien de douillet : les œufs sont au nombre de quatre; ils sont d'un gris-verdâtre ponctués de roux. L'incubation dure seize jours.

Une chose bien singulière que j'ai remarquée chez ces oiseaux, c'est que les mâles ont de chaque côté de l'anus deux protubérances graisseuses, absolument de la forme chacune

d'un petit œuf, de trois lignes de longueur sur deux d'épaisseur; leur couleur étoit blanche. Cette forme et cette couleur me les firent d'abord prendre pour des testicules extérieurs; mais ayant ouvert l'oiseau et lui en ayant trouvé d'internes comme à tous les autres oiseaux, je vis que je m'étois trompé : les ayant partagées en deux, je vis qu'elles contenoient dans leur intérieur une huile jaunâtre absolument semblable à celle qu'on exprime des glandes du croupion de tous les oiseaux et qui leur sert à lustrer leurs plumes.

J'observerai cependant qu'en comprimant ces glandes la liqueur huileuse n'en sortoit point, à moins qu'on ne les fît crever; ainsi je présume qu'elles ne servent point à cet usage : seroit-ce donc une maladie de l'oiseau? c'est ce que j'ignore, je ne le pense cependant pas, puisque de sept mâles que j'ai tués il n'en est pas un sur lequel je n'aie fait la même remarque, et que pas une des femelles n'avoit ces excroissances. D'ailleurs aucun de ces oiseaux ne me parut être dans un état de souffrance. Je sais que quelques oiseaux, notamment les serins de Canarie, sont sujets à une maladie qu'on appelle le bouton, mais ce bouton qui n'est qu'une tumeur, leur vient sur le croupion, et ceux qui en sont atteints sont maigres, languissans et réellement malades, puisque les trois quarts en meurent si on ne l'extirpe pas à tems.

J'aurois desiré retrouver ces oiseaux dans différens cantons, et les voir dans toutes les saisons, afin de m'assurer si ces glandes étoient propres, non-seulement à tous les mâles de l'espèce, mais si elles n'avoient lieu que dans certains cantons ou dans certaines saisons seulement; mais n'ayant vu ces oiseaux que dans le voisinage de la baye Blettemberg ou Lagoa, et vers le *Poort*, je n'ai pu continuer mes observations à cet égard.



Le Gobe-Mouches Azurou. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

Bouquet direct. de l'Imprimerie de Langlois.

L'AZUROU.

N°. 158. Fig. 1 et 2.

L'espèce que j'ai nommée ainsi par rapport à ses couleurs d'un bleu d'azur et d'un roux-orangé très-vif, se trouve dans le pays des Grands Namaquois où je l'ai apperçue pour la première fois, sur les arbres qui bordent la rivière des Poissons. Sa taille est à peu de chose près celle de l'espèce précédente, que j'ai décrite, sous le nom d'étoilé, n'ayant que six lignes de moins de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue. Le mâle a le dessus du corps, c'est-à-dire le front, la tête, le cou par derrière, tout le manteau, le croupion, les aîles ainsi que toutes les couvertures et toutes les pennes de la queue, d'un bleu d'azur des plus éclatans; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un orangé-roux très-brillant et le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la queue blancs. Le bec, les pieds et les ongles sont brunâtres, les yeux d'un orangé vif. La femelle est un peu plus petite que le mâle; tout ce que celui-ci a de bleu, la femelle l'a également bleu, mais d'une nuance plus foible et moins lustrée; ce qui la distingue particulièrement, c'est qu'elle n'a pas la gorge ni la poitrine orangée, les ayant absolument blanches, et seulement nuancées de quelques légères teintes de roussâtre. Le blanc du ventre est aussi moins pur chez elle que chez le mâle.

Dans le jeune âge le mâle n'a que le dessous de la gorge orangé; mais il porte quelques traits en coups de pinceau de cette couleur sur la poitrine. J'ai toujours trouvé le mâle et la femelle ensemble; il est vrai que nous étions alors (quand je les ai trouvés) dans la saison des amours. Les sauvages du canton m'ont assuré qu'ils étoient de passage, qu'ils n'arrivoient que pendant les chaleurs, et qu'ils partoient pendant la saison des orages. Le cri d'appel du mâle exprime très-distinctement *piet-piet-piereret, piereret;* rappel que je lui entendois toujours faire lorsqu'il m'arrivoit de tuer sa femelle. Je n'ai pas remarqué d'autre chant à ces oiseaux, du reste peu sauvages et d'un naturel peu craintif. Ils ne se nourrissent que de chenilles et d'araignées; ils construisent leur nid sur les mimosas: ce nid, posé dans une enfourchure, tient très-solidement à toutes les branches qui l'entourent; il est composé de petites tiges de lianes très-artistement contournées, et il est très-profond, mais ne contient aucune matière douillette, comme plumes ou poils, pas même de la mousse. Les œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un vert olivâtre pointillés de roux, sur-tout vers le gros bout, où ces petites taches forment une espèce de cordon circulaire par leur rapprochement et leur multiplicité dans cette partie.



Le Gobe Mouches à Capuchon Blanc. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

Bouquet direct.

de l'Imprimerie de Langlois.

LE CAPUCHON BLANC.

N°. 159. Fig. 1 et 2.

Ce joli gobe-mouches se distingue de toutes les autres espèces africaines par un capuchon blanc qui lui enveloppe toute la tête et la gorge, où il se détache en pointe sur le noir pur de tout le devant du corps, jusque sous la queue où toutes les couvertures sont aussi frangées de blanc. Les plumes du dessus de la tête étant longues, elles forment une jolie huppe que l'oiseau relève toutes les fois qu'il est animé par la colère ou par l'amour, moment où il laisse échapper un cri plaintif et traînant, en affoiblissant insensiblement sa voix, de manière que le dernier son est à peine articulé. Le derrière de son cou, le manteau, le dos, les aîles et la queue sont d'un noir mat; toutes les pennes et les couvertures des aîles sont bordées de blanc, ce qui produit un effet des plus agréables. La queue, qui est un peu arrondie à son extrémité, est également frangée de blanc au bout, toutes les plumes étant liserées d'une ligne blanche.

Le bec est brun, les yeux sont rouges, les pieds et les ongles noirs. La femelle est de la taille du mâle ; son capuchon est gris au lieu d'être blanc, et quoiqu'elle ait aussi une huppe, elle est cependant beaucoup moins apparente que celle du mâle. Le reste de son plumage est d'un noir-brun, et les bordures de ses aîles sont grisâtres.

Je n'ai trouvé ces oiseaux que sur les hautes montagnes du pays des Houzouanas et parmi les rochers : ils sont fort difficiles à surprendre, étant très-méfians. Le peu de séjour que j'ai fait dans ce canton ne m'a pas permis de faire des observations sur leurs mœurs, et je n'ai pu trouver leur nid. Je n'ai observé dans leur estomac que des débris d'insectes.



Le Gobe Mouches Môlenar. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

Bouguet direct. de l'Imprimerie de Langlois.

LE MÔLENAR.

N°. 160. Fig. 1 et 2.

J'ai conservé à cette espèce le nom que lui donnent les Colons et les Hottentots de la colonie dans la partie où j'ai tué les premiers de ces oiseaux que j'ai vus. Ce nom qui est hollandais (*Moolenar*) et qui signifie meûnier, lui a été donné parce que le ramage du mâle semble imiter effectivement le bruit que produit la pierre des moulins à bras dont se servent beaucoup d'habitans pour moudre eux-mêmes leurs grains. Ces oiseaux fréquentent les buissons les plus épais et les plus touffus où il seroit difficile de les découvrir, s'ils ne se trahissoient continuellement eux-mêmes par le ramage grassayant des mâles *grerrrrrrrar*, *grerrrrrrrar*, *grerrrrrrrar*, et qu'on entend presque sans discontinuer par-tout où ils se trouvent. Il est vrai qu'il faut être assez près d'eux pour les entendre; mais en revanche, étant peu farouches, ils se laissent approcher au point de les tuer d'un coup de baguette.

Le mâle est de la taille à-peu-près de notre mésange charbonnière; il est d'un brun-roussâtre nué d'une teinte d'olive sur la tête, le derrière du cou, le manteau, le croupion ainsi que sur les couvertures supérieures de la queue; les aîles sont noirâtres ainsi que la queue, dont les plumes latérales sont liserées de blanc dans toute leur longueur. Les pennes des

aîles sont également bordées d'un blanc-roussâtre. Vers le milieu de l'aîle se voit une tache d'un roux vif qui teint quelques-unes des grandes couvertures dans cette partie : une tache noire qui part des narines, passe par les yeux en s'élargissant. La gorge est noire, et ce noir est séparé de celui des yeux par un trait blanc qui part du coin de la bouche; la poitrine est ceinte d'un large plastron noir qui laisse sur le devant du cou un espace blanc qui le sépare du noir de la gorge. Les flancs sont rouillés; tout le reste du dessous du corps jusqu'aux couvertures inférieures de la queue est d'un blanc pur. Le bec et les pieds sont d'un brun-noir, et les yeux d'un orangé très-vif.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, elle lui ressemble en tout, sinon que sa gorge et sa poitrine, au lieu d'être noires, sont d'un roux-ferrugineux ainsi que son ventre. Au reste, je renvoie le lecteur à l'inspection des figures exactes que j'ai données du mâle et de la femelle, dans mes planches coloriées où ces oiseaux sont représentés de grandeur naturelle.

J'ai toujours vu le mâle et la femelle ensemble, et c'est en plaine, dans les buissons où ils se plaisent le plus, car je les ai bien rarement trouvés dans les bois, quoiqu'il y en ait beaucoup dans tout le canton où circule la rivière Duywenhoc, endroit ou j'ai commencé à appercevoir cette espèce; depuis là je les ai constamment trouvés jusqu'au pays d'Auteniquoi où je n'ai plus vu un seul de ces oiseaux.

Je n'en connois ni le nid ni les œufs; la saison des amours n'étant point encore arrivée lorsque j'abordai cette rivière. Un habitant m'a assuré que ces oiseaux nichoient dans les buissons (ce qui est probable), et que leurs œufs étoient blancs et au

nombre de six; mais comme, à cet égard, je ne m'en suis jamais rapporté qu'à moi-même, je ne garantis que mes propres observations sur tout ce qui peut avoir trait aux mœurs des oiseaux, ainsi qu'à leur manière de vivre et de construire leur nid. J'étois même si scrupuleux à ce sujet, que j'avois expressément défendu à mes chasseurs de m'apporter un seul nid : ils avoient ordre, lorsqu'ils en trouvoient un, de bien remarquer l'endroit seulement, et de m'y conduire; alors tuant moi-même le mâle ou la femelle sur leurs œufs ou donnant à manger aux petits, j'étois certain de l'espèce à laquelle il appartenoit : et j'étois bien servi à cet égard, ayant toujours soin de récompenser le zèle du fureteur par quelques cadeaux.

Je n'ai trouvé dans l'estomac de ces oiseaux que des débris d'insectes et de chenilles.

LE PRIRIT.

N°. 161. Fig. 1 et 2.

Cette espèce est commune aux deux côtes est et ouest d'Afrique; d'un côté sur les bords de la grande rivière des Poissons et dans tout le pays des Caffres, et de l'autre, dans celui des Grands Namaquois, et notamment dans les bois de mimosas qui bordent la Grande-Rivière, de chaque côté de son cours: elle est cependant plus abondante à l'est.

Ces oiseaux sont de la taille de l'espèce précédente, et le mâle se distingue aussi par un large plastron noir, qui lui enveloppe la poitrine. La gorge est entièrement blanche ainsi que le devant du cou, sur les côtés duquel ce blanc s'étend jusque par derrière comme une espèce de collier. Tout le dessous du corps, jusques y compris les couvertures inférieures de la queue, est également blanc, mais se flambe de noir sur les flancs dans la partie que cache l'aîle; le sommet de la tête est d'un gris-bleuâtre foncé, et le front est bordé d'un trait blanc qui s'étend très-foiblement sur les yeux en forme de sourcil. Du coin de l'angle du bec part une tache noire de chaque côté, qui, passant par les yeux, s'élargit sur les oreilles et enveloppe tout le derrière du cou où elles sont séparées par une tache blanche. Le manteau est d'un gris-ardoisé qui se fonce au noir sur les scapulaires, les couvertures petites et



Le Gobe Mouches Pririt fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

Bouquet direct. de l'Imprimerie de Langlois.

grandes des aîles, le dos et les couvertures supérieures de la queue; quelques traits blancs en coups de pinceau semblent jettés au hasard sur le croupion. La queue, qui est très-peu arrondie, est noire; les deux plumes latérales sont bordées de blanc dans toute leur longueur, et les autres ont chacune une tache blanche à leur bout; les pennes des aîles sont noires et bordées extérieurement d'une ligne blanche qui s'élargit toujours davantage jusqu'à la dernière. Un feston de la même couleur frange le bout des grandes couvertures, ce qui forme une tache blanche qui traverse l'aîle. Le bec, les pieds et les ongles sont d'un noir de corne, et les yeux d'un jaune pâle.

La femelle est plus petite que le mâle; sa gorge et sa poitrine sont d'un roux foible, qui s'éclaircit beaucoup plus sur les côtés de la gorge et vers le milieu du cou, de sorte que le roux de la poitrine et la tache de la gorge semblent encadrés de cette teinte jaunâtre. Le front et le dessus de la tête sont gris, ainsi que dans le mâle : elle porte aussi une tache noire qui part du coin de la bouche et passe par les yeux; mais cette tache s'étend beaucoup moins chez elle, et se termine par une ligne noire qui encadre le gris du dessus de la tête. Elle a également une espèce de sourcil blanc qui part de chaque côté des narines et s'avance jusqu'aux yeux. Le haut du manteau est d'un roux clair teinté de noir, et d'un noir trituré de blanc au bas. Tout le croupion est fouetté de blanc et de noir, mais le blanc domine cependant le plus dans cette partie. Tout le dessous du corps est d'un blanc sali de grisâtre sur les flancs; les pennes de la queue sont noires avec une petite tache blanche au bout de chacune d'elles. Les aîles sont noires et frangées de blanc, comme dans le mâle, mais d'une manière moins large.

N'ayant pu me procurer le nid de ces oiseaux, je n'ai rien

à ajouter à leur description, sinon qu'ils ne vivent que d'insectes, de chenilles et d'araignées, que le mâle est toujours accompagné de sa femelle, et que le ramage de celui-ci n'exprime qu'un seul cri, *pririt-pririt*; enfin, qu'ils sont plus farouches que l'espèce précédente, et même plus agiles aussi, ce qui fait qu'ils sont plus difficiles à se procurer quoiqu'ils soient aussi abondans.

Il y a infiniment d'analogie entre cette espèce et la précédente, par rapport à leur forme, ce qui semble déja les éloigner un peu du genre des gobe-mouches, en même tems qu'elle les rapproche de celui des traquets dont on trouve aussi différentes espèces en Afrique, l'une d'elles ayant même été décrite, comme on le verra, pour un gobe-mouches du Cap, malgré sa grande ressemblance avec notre traquet d'Europe.

Parmi les nombreuses espèces de la grande classe des oiseaux insectivores que la nature a répandus dans les régions brûlantes de l'Afrique méridionale pour y détruire les insectes et maintenir par là l'équilibre nécessaire entre tous ces êtres et les oiseaux très-multipliés dans cette partie du monde, on remarque non-seulement un grand nombre d'espèces différentes, comme nous l'avons vu dans le seul genre des gobe-mouches que j'ai trouvés depuis la pointe du Cap de Bonne-Espérance jusqu'au tropique; mais on y rencontre encore d'autres oiseaux qui, quoiqu'ils ne se nourrissent aussi que d'insectes, diffèrent par leurs caractères et leurs formes particulières, non-seulement de tout ce que nous connoissons en Europe d'oiseaux destructeurs d'insectes, mais qui diffèrent même essentiellement entre eux, tant par rapport aux caractères qui les distinguent, que par les différentes sortes d'insectes dont ils font le plus particulièrement leur nourriture principale. Comme si la nature eût voulu

créer

créer dans ces climats brûlans des genres particuliers d'oiseaux pour chaque classe d'insectes dont la multiplication est bien plus grande dans ces pays, où la terre n'étant jamais assez refroidie, leur régénération n'y souffre aucun des accidens ni des vicissitudes qu'on leur voit éprouver dans les pays froids, où un hiver rigoureux ou prolongé suffit pour en faire périr souvent une grande partie. Aussi ne trouve-t-on en Europe que peu de genres d'oiseaux qui, ne vivant exactement que d'insectes, ne touchent jamais ni aux fruits ni aux graines, tandis qu'on en compte un grand nombre dans les pays chauds.

Nous n'avons en effet en Europe de genres d'oiseaux purement insectivores, que quatre espèces de pie-grièches, deux de gobe-mouches, une seule du torcol, une de la sitelle, quatre perdrix, deux grimpereaux, une huppe, trois hirondelles, deux martinets et un engoulevent, deux lavandières et trois traquets; pendant que dans les pays chauds non-seulement ces mêmes genres y sont bien plus nombreux en espèces, mais qu'il s'y trouve beaucoup d'autres oiseaux dont nous ne connoissons dans nos contrées aucun des analogues. Tels sont entre autres le genre des gobe-mouches, proprement dit, celui du talapio, du couroucou, du toucan, du barbu, du calao, du jacamar et du guépier dont la seule espèce qui habite nos provinces méridionales, paroit s'être échappée de l'Afrique où elle est bien plus nombreuse en individus; le genre des tyrans, des cotingas, des drongos, des colibris, ou oiseaux-mouches, et enfin celui des sucriers, que les méthodistes ont tous confondu avec celui de notre petit grimpereau européen. A la vérité les oiseaux-mouches et les sucriers ne vivent pas principalement d'insectes, puisqu'ils sucent les fleurs; mais il est certain cependant qu'ils en détruisent beaucoup, vu qu'ils sont très-nombreux en espèces. Outre tous ces genres d'oiseaux très-distincts et bien connus, il y

en a beaucoup d'autres encore que nos naturalistes ont confondus et confondent chaque jour, faute d'instruction de la part des voyageurs qui nous les rapportent, et que les méthodistes rangent à leur gré parmi d'autres genres connus.

Il faut aussi convenir à cet égard, qu'en général les voyageurs qui se sont occupés du règne animal, ont peu fait attention à la partie des mœurs si essentielle à connoître pour déterminer la place que doit occuper chaque animal dans la longue série des êtres qui pullulent sur le globe, et à qui la nature a départi des fonctions très-différentes; seule connoissance, je le répète, qui par la suite pourra conduire à faire une méthode supportable.

C'est aussi pour ne pas perpétuer les erreurs et afin de mettre plus de clarté dans l'énumération de tant d'animaux différens, que je me suis particulièrement attaché à les suivre dans leurs mœurs, leurs habitudes, leur manière de vivre, etc.; ce qui, je crois, m'a mis à même de distinguer d'une manière plus certaine, ces lignes de démarcation ou ces degrés d'alliance par lesquels la nature a voulu séparer ou réunir tous les êtres qu'elle a formés, et qui tous se trouvent liés plus ou moins les uns aux autres, et doivent participer également au but qu'elle s'est proposé, la reproduction maintenue par la destruction : ce qui ne pouvoit avoir lieu que par la plus juste proportion, et telle enfin qu'elle existe dans l'univers soumis à ces loix générales et particulières, et dont le divin accord maintient seul l'harmonie universelle. L'accroissement ou la trop grande multiplication de chaque espèce a donc nécessairement des bornes auxquelles la nature en lui opposant les causes de la destruction, sait la restreindre aux limites qu'elle a fixées elle-même et qu'elle ne peut enfreindre sans bouleverser l'ordre

qu'elle a établi avec une sagesse aussi admirable qu'elle est absolue, et de toute nécessité comme elle est évidente.

Nous allons continuer les descriptions des espèces de cette classe d'oiseaux insectivores, en les divisant non-seulement d'après les caractères extérieurs de leur conformation particulière, mais encore en ayant égard à leurs habitudes, et rapportant enfin tout ce qui nous a déterminé dans les divisions que nous avons cru nécessaire d'établir; ce qui, joint aux figures exactes que nous donnons toujours de chaque espèce, complettera d'une manière satisfaisante leur histoire.



LES ÉCHENILLEURS.

GENRE NOUVEAU.

Je n'ai trouvé en Afrique que trois espèces différentes de ce genre d'oiseaux, absolument nouveau, et dont les caractères seront faciles à saisir; il appartient au même ordre que celui des gobe-mouches, et paroît se lier à celui des tyrans et des drongos, en même tems qu'il se rapproche de celui des couroucous (1) par la forme large de la queue, la nature des plumes et les habitudes naturelles des espèces qui le composent.

Les caractères physiques sont, le bec large à sa base, les narines couvertes par les plumes du front, la mandibule supérieure un peu arquée, le bout crochu et marqué d'une légère échancrure; la tête grosse, la bouche ample et la langue cartilagineuse et triangulaire; le corps couvert d'une grande quantité de plumes fort longues sur le sternum et sur le croupion; ce qui fait paroître l'oiseau beaucoup plus gros qu'il n'est effectivement. Les plumes sont très-soyeuses et douces au toucher, quoique leurs tiges soient d'une force très-remarquable,

(1) Jusqu'ici les naturalistes ont cru assez légèrement que le genre du couroucou ne se trouvoit qu'en Amérique; mais ils sont à cet égard dans l'erreur, puisque j'ai trouvé en Afrique une espèce de ces oiseaux, et que j'en ai reçu une directement de Ceylan et une autre de Batavia, et que toutes trois sont nouvelles.

et elles ne tiennent absolument qu'à l'épiderme, ce qui fait qu'au plus léger tiraillement elles se détachent toutes très-facilement, principalement celles du croupion qui sont les plus fortes et d'autant plus extraordinaires, que la tige qui en est très-épaisse depuis sa naissance jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur, s'amincit tellement à sa pointe, qu'elle n'a plus là que l'apparence elle-même d'une des barbes de la plume. De manière qu'en touchant de la main le croupion de l'oiseau en sens contraire des plumes, on sent toutes leurs pointes dures et piquantes, comme autant d'épingles. Tous ces caractères sont absolument les mêmes chez les couroucous, quoiqu'aucun naturaliste n'en ait fait mention jusqu'à ce jour. Les aîles ployées s'étendent un peu plus loin que la naissance de la queue, qui a une conformation particulière et rare chez ces oiseaux; car quoique fourchue dans son milieu, elle est aussi étagée en sens inverse sur les côtés; c'est-à-dire que les deux pennes du milieu de la queue sont plus courtes que celles qui les précèdent; que la troisième est également un peu plus longue que la seconde, et que la quatrième et la cinquième s'alongent aussi toujours un peu plus; mais que la sixième, c'est-à-dire la plus latérale de chaque côté, est la plus courte de toutes.

Les pieds sont robustes; le tarse est plutôt court que long pour la dimension de l'oiseau; le doigt de derrière est épaté à sa base, et les trois doigts de devant sont unis ensemble jusqu'à la première articulation, ce qui forme un pied trapu. Les ongles sont crochus et forts; et les deux doigts extérieurs sont de la même grandeur.

Quant aux caractères moraux, ces oiseaux sont en général très-silencieux et n'ont qu'un petit cri plaintif si foible qu'on les entend à peine : ils ne vivent que de chenilles qu'ils cher-

chent sur les arbres les plus élevés ; ils sont sociaux, la nichée vivant ensemble jusqu'à la saison des amours. Ces oiseaux sont toujours d'une maigreur extrême et ne fréquentent que les bois et les endroits les plus fourrés ; on ne les trouve en mouvement qu'à la fraîcheur du matin et du soir. Ces mœurs sont absolument les mêmes chez les couroucous.



L'Echenilleur Gris Mâle.

Bouquet direct. de l'Imprimerie de Langlois.



L'Echenilleur Gris Femelle.

Bouquet direx. de l'Imprimerie de Langlois.

L'ÉCHENILLEUR GRIS.

N°s. 162 et 163.

Cet oiseau paroît de la force de notre grive de vigne, quoiqu'il n'ait cependant pas le corps plus gros que celui de l'alouette vulgaire; car il ne doit cette apparence qu'à ses plumes extraordinairement fournies de duvet à leur origine, ainsi qu'à leur longueur. Le bec est d'un noir lustré ainsi que les ongles; les pieds sont plus ternes. Le plumage du mâle est en général d'un gris-bleu-ardoisé, plus foncé sur la tête, le derrière du cou, le manteau, les scapulaires, le croupion, les aîles et la queue, que sur tout le devant du cou, le bas-ventre et le dessous de la queue, où il est le plus blanchâtre. Les grandes pennes des aîles sont brunâtres et finement liserées de blanc sur leurs bords extérieurs; l'espace compris entre l'œil et le bec est noir, ainsi que le tour de la bouche et le bord du front. La queue, qui est fort large, est un peu fourchue, et cependant les plumes latérales sont aussi étagées, ce qui donne à cette queue un double caractère de conformation. Le dessous de l'aîle est blanc.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; mais ce qui la distingue le plus particulièrement, c'est qu'elle n'a point de noir entre l'œil et le bec, ainsi qu'au front et autour de la bouche, et que les deux plumes les plus latérales de la queue sont frangées de blanc. Ils ont l'un et l'autre les yeux noirâtres.

Je n'ai trouvé ces oiseaux que dans les forêts d'Auteniquoi et sur les bords du Sondag et du Swarte-Kop; ils sont toujours perchés sur les plus grands arbres où on les voit en compagnie de sept à huit individus; et c'est principalement le soir ou le matin qu'on les apperçoit le plus ordinairement. Ils ne jettent qu'un cri traînant, *li it*, qu'on entend à peine, tant il est foible, et ils ne font que de courts vols quoique très-légers. Ils ont une quantité prodigieuse de plumes, principalement sur le croupion; et elles tiennent si peu sur la peau, que le coup de fusil en abat toujours beaucoup, et qu'ils en perdent encore en tombant de l'arbre lorsqu'on les a tués; leur peau est aussi tellement fine, qu'il est très-difficile de les écorcher sans les déchirer; d'ailleurs ces oiseaux sont toujours d'une maigreur extraordinaire, et font par conséquent un très-mauvais manger.

Les testicules du mâle sont très-petits, même dans le tems des amours, et ils ont de plus la particularité d'être noirs; chose assez remarquable, et si rare chez les oiseaux, que je ne l'ai observée que dans deux espèces seulement.

Je n'ai pu me procurer le nid de cette espèce, quelque recherche que j'en aie faite; il est probable qu'il ne se trouve que sur le sommet des grands arbres, et à une telle hauteur qu'il n'est pas possible de l'appercevoir, ou que peut-être ces oiseaux pondent et nichent dans d'autres cantons que ceux où je les ai trouvés.

L'estomac de ces oiseaux est très-ample et musculeux; j'en ai ouvert cent soixante-dix, et je n'y ai jamais trouvé que des chenilles.

L'ÉCHENILLEUR



L'Echenilleur Jaune Mâle.

Bouquet direx. de l'Imprimerie de Langlois.

L'ÉCHENILLEUR JAUNE.

N°. 164.

Cette espèce est un peu plus petite que la précédente, et elle a absolument les mêmes caractères ; mais le bec est proportionnellement beaucoup plus petit ici, quoiqu'il ait absolument la même forme ; la queue est conformée aussi de la même manière, c'est-à-dire qu'elle est en même tems fourchue dans son milieu et étagée latéralement.

Le bec, les pieds et les ongles sont bruns ; la partie supérieure de la tête et le derrière du cou sont d'un vert-olive très-tendre, sur lequel perce quelques teintes grisâtres plus décidées sur le croupion et plus jaunes sur les scapulaires ; le manteau, le dos et les couvertures supérieures de la queue ajoutent à cette même couleur d'un gris-vert, des rayûres noirâtres qui traversent chaque plume, et qui sont cependant plus marquées sur les couvertures de la queue. Cette même rayûre transversale festonne, sur un fond brun nué de jaune, toutes les plumes de la gorge, du devant du cou, des flancs et du dessous de la queue où la teinte jaune prend plus de vivacité, ainsi que sur la poitrine et les jambes, vers le talon où il est pur. Les pennes et les couvertures des aîles sont brunâtres et liserées d'un jaune jonquille dans leurs barbes extérieures ; mais de manière que le jaune s'étend toujours plus à mesure

qu'il approche du dos. Les barbes internes des pennes des aîles, ainsi que les couvertures des aîles sont d'un beau jaune; de sorte que tout le dessous de l'aîle est de cette couleur, en grande partie; les trois pennes les plus latérales de la queue sont en partie noires et d'un beau jaune jonquille sur leurs bords; mais le jaune occupe toujours moins d'espace sur les plus intermédiaires. Les suivantes sont d'un brun-olivâtre, et les deux du milieu d'un vert d'olive pur, de manière que la queue paroît en-dessus entièrement olivâtre et en dessous jaune.



L'Echenilleur Noir Mâle.

Bouquet direx. de l'Imprimerie de Langlois.

L'ÉCHENILLEUR NOIR.

N°. 165.

Cette troisième espèce d'échenilleurs est encore plus petite que la seconde. Au reste on peut voir dans nos planches coloriées leurs tailles respectives, puisque nous les avons toutes fait représenter de grandeur naturelle. Celle-ci n'a rien de remarquable pour les couleurs, car elle a le plumage absolument noir, mais d'un noir très-lustré et qui prend une teinte de vert ou de bleu glacé dans toutes les parties qu'on expose au grand jour. Les barbes intérieures des pennes des aîles sont cependant d'un vert d'olive, de manière que tout le dessous de celle-ci est de cette couleur. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs; l'iris est d'un brun noirâtre. J'ai trouvé cette espèce aussi dans les forêts du côté de l'est, mais plus abondamment cependant sur les bords du Gamtoos que partout ailleurs. La femelle est aussi plus petite que le mâle, et son noir est moins lustré que celui de ce dernier.

Je n'ai rien à ajouter à la description que je viens de faire de cette espèce, car je n'ai pu m'en procurer non plus ni le nid ni les œufs. Au reste il pourroit se faire que tous ces oiseaux ne fissent que passer par la partie d'Afrique où je les ai trouvés, et qu'ils ne nichassent point dans ces contrées; et ce qui me feroit soupçonner qu'il ne font que passer par la côte de l'est,

c'est que dans le très-long séjour que jai fait sur le Duywenhock où j'ai commencé à voir la seconde espèce, je n'en vis qu'un seul individu que je tuai, et que ce fut même le jour de mon départ de cet endroit, et qu'arrivé au Gamtoos, j'en vis beaucoup. Il est donc présumable qu'ils pondent dans un canton différent, car il n'est pas probable que malgré mes recherches, je n'aie pu découvrir leur nichée. Quant aux mœurs et aux caractères que j'ai énoncés, ils conviennent tous parfaitement aux trois seules espèces que j'ai trouvées de ce genre d'oiseaux dont aucun naturaliste n'avoit encore fait mention, que je sache.

DU GENRE DRONGO.

QUOIQUE les naturalistes aient confondu les oiseaux dont nous allons nous occuper, tantôt avec les pie-grièches, tantôt avec les corbeaux et souvent avec les gobe-mouches, faute, sans doute de renseignemens sur leur manière de vivre, nous avons cru, d'après des observations faites sur leurs mœurs dans le pays qu'ils habitent, devoir en former un genre particulier, et conserver à ce genre le nom de l'espèce qui paroît avoir été connue la première, que nous avons retrouvée dans l'intérieur de l'Afrique, et que Brisson a décrite parmi les gobe-mouches sous le nom de *Drongo* qu'elle porte à Madagascar. Buffon a aussi décrit cette espèce sous la même dénomination, mais en la confondant avec un autre oiseau du même genre, qu'il a regardé comme n'en étant que la femelle, parce qu'il n'en différoit que par le défaut de huppe. Or nous verrons que la femelle du Drongo dont il est ici question est huppée comme le mâle, quoique chez elle la huppe ne soit ni aussi longue ni aussi fourrée que chez ce dernier. Nous verrons que celui qui ne porte pas de huppe est une seconde espèce que j'ai également trouvée en Afrique, et dont le mâle ni la femelle ne portent jamais de huppe.

Les Drongos paroissent assez se rapprocher des tyrans par la

forme du bec; cependant celui des premiers est plus relevé et moins applati, ce qui fait que les Drongos ont plus de force dans les mâchoires que la plupart des tyrans. Des poils roides, semblables à ceux des gobe-mouches proprement dits, ombragent leur bouche; la mandibule supérieure se termine par un crochet moins apparent que chez les pie-grièches, et les narines très-grandes sont entièrement recouvertes par les plumes poileuses du front comme chez les corbeaux. Ce sont probablement tous ces caractères qui, pris séparément, auront causé les méprises des ornithologistes, et qui ont fait ranger les Drongos dans plusieurs genres très-différens. Les tarses sont courts, robustes et les ongles grands et crochus. Le doigt de derrière est le plus fort; il est large et plat ainsi que la base des trois de devant, dont l'extérieur est tant soit peu plus réuni à celui du milieu que l'intérieur.

Les espèces que je connois de ce genre d'oiseaux dont quelques-uns sont très-grands, ont toutes la queue plus ou moins fourchue, et au moins de la longueur du corps, pris de la pointe du bec à l'anus; leurs plumes sont très-lustrées; leur couleur générale est noire; elles ont toutes dix pennes à la queue.

Ces oiseaux vivent en société et se rassemblent au déclin du jour. Ils sont très-turbulens et jettent des cris perçans. Ils se nourrissent d'insectes et principalement d'abeilles, ce qui les a fait nommer par les colons du Cap qui connoissent leurs mœurs, *Bey vrecter* (mangeurs d'abeilles), et par ceux qui sont témoins de leurs réunions nocturnes, sans en savoir la cause *Duywels voogel* (oiseaux diaboliques). Nous observerons que les deux moucherolles d'Amérique, décrits par Buffon l'un sous le nom de savana, planches enluminées,

n°. 571, sous la dénomination de petit tyran de Cayenne, et le second décrit sous le nom de moucherolle à queue fourchue du Mexique, dans ses planches, n°. 677, paroissent beaucoup se rapprocher des Drongos par leur queue fourchue ; et peut-être même que lorsque l'on connoîtra leurs mœurs, on sera porté à les joindre à ces derniers.

LE DRONGO (1).

N°. 166.

Cet oiseau est des mieux caractérisé par une huppe qui s'élève perpendiculairement sur le front, et dont les plumes étroites et dures ne fléchissent point et ne se couchent absolument pas sur la tête. Brisson a décrit et figuré cette espèce sous le nom de grand gobe-mouches huppé de Madagascar; et Buffon l'ayant trouvée très-différente des gobe-mouches, l'a décrite à la suite des tyrans avec lesquels elle a en effet plus de rapports. Il auroit mieux valu sans doute qu'on en eût fait un genre particulier; mais alors on ne connoissoit que cette espèce du genre *Drongo*, et la crainte de ne former un genre nouveau que pour un oiseau dont on ignoroit même absolument la manière de vivre, aura peut-être retenu ceux qui, les premiers, l'ont fait connoître.

J'ai trouvé l'espèce du Drongo dans le pays des Caffres où elle est assez commune. Elle fréquente les grandes forêts et vit en petites troupes; elle fait sa principale nourriture d'abeilles qu'elle guette et qu'elle saisit à leur passage, absolument de la manière que les gobe-mouches le pratiquent à l'égard des

(1) Buffon, pl. enluminées, n°. 189. Brisson, tom. II, page 338.

mouches



Le Drongo.

Bouquet direx. de l'Imprimerie de Langlois

mouches et des insectes; mais c'est particulièrement le soir, après le coucher du soleil, et le matin avant son lever, qu'elle chasse de préférence ces industrieux insectes; et pour cet effet les petites bandes se rangent le long du bois et s'y perchent sur un arbre isolé, mort ou ayant beaucoup de branches mortes, afin de mieux saisir le moment du départ ou de l'arrivée des abeilles lorsqu'elles sortent du bois pour aller recueillir sur les fleurs le miel et la cire, ou qu'elles reviennent chargées de butin. En voyant de loin ces oiseaux faire leur chasse et voltiger en désordre autour et à une certaine distance d'un arbre, et revenir ensuite sur le même arbre, on peut d'autant moins se figurer ce qui les excite à tant de mouvemens qu'il y en a quelquefois vingt, trente perchés sur cet arbre, les uns y revenant, les autres en partant tour-à-tour et incessamment; ce qui forme une scène très-animée et même bruyante; car ils ont tous un cri qu'ils répètent à chaque instant et qu'on exprime très-bien par *pia-griach, griach.*

Qu'on s'imagine voir une trentaine d'oiseaux voltigeant pêle-mêle autour d'un arbre et faisant tous les petits détours que nécessitent le vol rapide et les crochets des abeilles qui elles-mêmes cherchent à éviter leur ennemi; qu'on se représente quelques-uns de ces oiseaux manquant leur proie, se revirant aussitôt vers une autre abeille, faisant quelquefois cinq à six pirouettes de suite en cabriolant à droite, à gauche, et en haut, en bas, dans tous les sens enfin et ne venant se reposer que lorsqu'ils ont hapé l'abeille ou qu'ils se sont fatigués inutilement, on aura une idée assez exacte de tout le manège des Drongos. Si ensuite on croit entendre ces cris *pia-griach, griach* répétés sur tous les tons et par tous les individus de la troupe et cela après le coucher du soleil; si nous ajoutons que ces oiseaux sont tout noirs, on ne sera pas surpris du nom

d'oiseaux diaboliques que leur donnent dans certains cantons des hommes simples, crédules à l'excès, et qui ignorent d'ailleurs absolument la raison de tout ce bruit et de tous ces mouvemens. Mes Hottentots, qui connoissoient ces oiseaux, étoient eux-mêmes persuadés qu'ils étoient de mauvais augure. Ils me prièrent de ne pas tirer dessus de peur qu'il ne nous arrivât quelque accident en route, mais sur-tout de ne pas le faire dans le moment où ils étoient le soir rassemblés et en conversation avec les sorciers. J'avouerai même que la première fois que je fus témoin du manège des Drongos, ces bruyans oiseaux me parurent fort extraordinaires, d'autant plus que j'ignorois encore absolument ce qui pouvoit les exciter à tous les mouvemens que je leur voyois faire. Ce fut à mon arrivée sur les bords verdoyans du Duywen-hock que pour la première fois étant à l'affût d'une gazelle, je vis de loin sur la lisière du bois l'étonnant exercice dont je viens de donner le détail; mais n'ayant pu me transporter sur le lieu de la scène parce qu'elle se passoit de l'autre côté de la rivière, j'en parlai le soir à mes Hottentots, lorsqu'assemblés autour du feu, nous nous racontions nos prouesses du jour; et j'appris de ceux qui connoissoient ces oiseaux, ce que j'ai dit de leur ridicule croyance, me promettant bien d'aller dès le lendemain voir sur les lieux-mêmes le spectacle que je n'avois vu la veille que de loin.

Je traversai la rivière dans l'après-midi et me rendis au pied de l'arbre mystérieux, où je ne fus pas plutôt arrivé que je devinai la cause qui rassembloit les prétendus oiseaux du diable: car la terre étoit jonchée de cadavres d'abeilles à la plupart desquelles il ne restoit plus que la tête, le corcelet et les aîles; plusieurs d'entr'elles n'étoient pas encore mortes; tels étoient les débris de la chasse de la veille. Je ne doutai plus dès-lors

que les Drongos ne fissent la chasse aux abeilles et qu'ils ne se réunissoient ainsi à la lisière du bois que pour les attendre à leur rentrée. M'étant caché à quelque distance de l'arbre d'affût, j'y attendis les oiseaux chasseurs, qui ne tardèrent pas à arriver de tous les côtés de la forêt et à faire leur manœuvre accoutumée, laquelle dura jusqu'à l'entrée de la nuit, où les oiseaux de proie nocturnes commencèrent à se faire entendre et forcèrent les Drongos à se retirer dans leurs retraites respectives.

Le Drongo est à-peu-près de la taille de notre grive de vigne et a le plumage entièrement noir, mais ce noir prend une teinte verdâtre sous les coups de la lumière. Le bec, les pieds et les ongles sont aussi noirs, mais l'œil est d'un brun foncé. Les plus grandes plumes de la huppe c'est-à-dire les dernières, sont longues de près de deux pouces; les premières, celles qui avoisinent les narines, ne le sont que de quelques lignes : les unes et les autres sont étroitement barbées et fléchissent un peu en avant. L'envergure est grande, les aîles étendues portant près de quinze pouces. La queue est composée de dix pennes dont les latérales sont plus longues d'environ deux pouces que les intermédiaires; ce qui la rend très-fourchue. Les aîles ployées atteignent au tiers de la longueur de la queue.

La femelle du Drongo est un peu plus petite que le mâle, et la huppe est chez elle de moitié moins élevée que chez ce dernier. Les deux sexes se ressemblent d'ailleurs absolument.

Je n'ai jamais eu occasion de voir le nid ni les œufs de cette espèce, ne l'ayant connue qu'après le tems de l'incubation. Mais en revanche j'ai tué plusieurs de ses individus dans leur jeune âge. A cet âge le Drongo est d'un noir-brun sur les

aîles et la queue, tandis que dans tout le reste il est d'un noir comme glacé de gris, et que les couvertures du dessous de la queue sont marquées de blanc : dans cet état la huppe ne s'élève que de huit à dix lignes dans le mâle, et ne paroît pas du tout aux femelles. Les sauvages m'ont assuré que l'espèce du Drongo nichoit sur les arbres, et que pendant la saison des amours les mâles avoient un chant soutenu et fort qu'ils faisoient entendre le matin et le soir; ce que je crois vrai, parce que cela se rapporte à ce que j'ai observé moi-même sur l'espèce de l'article suivant, que j'ai trouvée dans le tems des amours et de la ponte.



Le Drongear.

Bouquet direx. de l'Imprimerie de Langlois.



Le Nid du Drongear.

Bouquet direx. de l'Imprimerie de Langlois.

LE DRONGEAR.

Nos. 167 et 168.

Ce drongo se distingue de l'espèce précédente en ce qu'il n'a pas de huppe, et qu'il est plus petit de taille que celle-ci : il s'en distingue aussi par sa queue moins fourchue, les plumes latérales de cette partie n'étant au plus chez lui que de huit à dix lignes plus longues que les intermédiaires. Quant aux mœurs, cette espèce se rassemble aussi en troupe tous les soirs et matins pour guetter les abeilles lorsqu'elles retournent de la plaine pour rentrer dans les bois. On peut encore lui rapporter ce que j'ai dit des scènes nocturnes des drongos, puisque c'est elle que j'ai trouvée la première, étant campé sur les bords rians de la rivière Duywen-hock. Je renvoye donc le lecteur au premier article où je traite du moral et du physique des drongos en général, ce que j'en dis étant commun aux trois espèces de ces oiseaux que j'ai été à portée d'observer en Afrique.

L'espèce du Drongear est répandue sur toute la côte est d'Afrique, depuis la rivière que j'ai nommée plus haut jusqu'à la baye Formose ou Bletten-berg. Je l'ai retrouvée près des petite et grande rivières des Poissons à l'entrée du pays des Caffres, ainsi que dans les bois de mimosas du Gamtoos, du Swarte-kop et du Sondag ; mais je ne l'ai jamais vue dans

l'intérieur ni sur la côte ouest dans mon second voyage. Cet oiseau est entièrement noir et d'un noir mat qui se rembrunit sur la pointe des grandes pennes de l'aîle et qui se change en un noir bleuâtre sur les parties directement exposées aux rayons de la lumière. Le bec, les pieds, les ongles sont noirs, et les yeux d'un brun sombre. La femelle n'est qu'un peu plus petite que le mâle.

Dans son jeune âge, le Drongear a les plumes du bas-ventre fouettées de blanc, le bout des couvertures du dessous de la queue taché de blanc, et tout le plumage glacé de gris-brun.

Pendant la saison des amours, le mâle fait entendre soir et matin une espèce de chant assez semblable à celui de nos merles. Cet oiseau fait son nid dans une enfourchure à l'extrémité des branches latérales des mimosas les plus élevés ; ce nid composé de brins de bois flexibles, est si peu tissu, que du bas de l'arbre, on peut voir et compter les œufs qui s'y trouvent : il n'y entre d'ailleurs aucune matière douillette quelconque. La ponte est de quatre œufs blancs, parsemés de taches noires et presque toutes carrées. Le mâle couve ainsi que la femelle. (Voyez la pl. coloriée, n°. 168, où je donne la figure du nid et des œufs).



Le Drongo a Moustache Mâle.

C.de Fessard sculp.

de l'Imprimerie de Langlois

LE DRONGO MOUSTACHE.

N°. 169.

Ce drongo est plus grand que les deux espèces précédentes, étant à-peu-près de la taille de notre grande grive ordinaire. Il est caractérisé par un faisceau de poils roides qui, du bord de chacune des narines se dressent en l'air, en même tems que d'autres poils semblables partent des deux côtés de la mandibule inférieure et se dirigent en avant par en bas, ce qui forme à cette espèce des moustaches très-apparentes.

Cet oiseau est plus trapu que toutes les autres espèces de son genre; sa queue fourchue comme celle de ces dernières, l'est moins que celle du drongo mais plus que celle du drongear. Les petites et grandes couvertures des aîles sont, ainsi que les grandes pennes et toutes les plumes de la queue, d'un brun de terre d'ombre lavé de noir. Tout le reste du plumage est d'un noir à reflets verdâtres. Le bec et les pieds sont noirs; les yeux marron vif.

La femelle du Drongo moustache est d'un quart à-peu-près plus petite que le mâle; mais elle lui ressemble absolument par le plumage, à cela près cependant qu'elle a le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue tachés de blanc;

ses moustaches sont aussi beaucoup moins longues et par conséquent moins apparentes que celles du mâle.

Je n'ai trouvé cette espèce qu'une seule fois, et ce fut dans les forêts du pays des Caffres, près du camp que nous nommâmes Camp du massacre. De huit de ces oiseaux qui étoient rassemblés sur un très-gros arbre, j'en abattis trois du premier coup, et Klaas s'étant mis à leur poursuite m'en rapporta deux autres. Il y avoit dans ce nombre deux mâles et trois femelles. Je ne trouvai dans leur estomac que des débris d'abeilles et de chenilles rases. Je n'ai entendu faire à ces oiseaux que le cri de *ghi-err-gret* qu'ils laissèrent échapper tous à la fois en partant de l'arbre sur lequel je les tirai. Comme je séjournai peu dans le canton, je ne pus rien observer sur leurs mœurs et sur la manière de faire leur nid.

Nous allons donner la description et les figures de plusieurs autres espèces de drongos que nous nous sommes procurées de différens pays, afin de rassembler dans cet ouvrage toutes celles qui appartiennent à un genre d'oiseaux si mal connu des nomenclateurs et des méthodistes.



Le Drongri.

Cde. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

LE DRONGRI.

N°. 170.

Cette espèce habite l'île de Ceylan d'où j'ai reçu directement treize de ses individus, mais tout desséchés et sans qu'on eût même pris la précaution de les vider. Je fus donc obligé de ramollir leur corps pour les préparer ; ce qui me mit à même de reconnoître les mâles et les femelles, les parties internes s'étant trouvées parfaitement conservées. A l'ouverture de leur estomac je ne remarquai que des débris d'abeilles et d'insectes. Il paroît ainsi que le genre drongo est destiné par la nature à se nourrir de ces sortes d'animaux dont en général peu d'oiseaux font leur pâture, si l'on excepte cependant les guépiers qui s'en nourrissent aussi. Le Drongri est modelé absolument sur les mêmes proportions que le drongear du Cap: même taille, même forme de pieds et de bec ; mais il a la queue plus fourchue que ce dernier, et ressemble par là davantage au drongo de la fig. n°. 166. Il a le bec, les pieds et les ongles couleur de plomb, et tout son plumage est d'un gris argentin fort luisant. J'ignore quelle est la couleur de ses yeux. Parmi les treize individus que j'ai reçus de l'espèce du Drongri se trouvoient huit mâles et cinq femelles. Tout ce que j'ai remarqué de différence entre les uns et les autres, c'est que les femelles sont un peu plus petites que les mâles.

LE DRONGRI A VENTRE BLANC.

N°. 171.

Cette espèce ressemble tellement à celle du drongri, qu'on seroit tenté de la regarder comme n'en étant qu'une variété; car elle a le dessus de la tête, le derrière du cou, les scapulaires, le dos, les aîles, la queue, en un mot tout le dessus du corps, du même gris argentin que celle-ci : mais tout le dessous du corps, c'est-à-dire la gorge, le cou par devant, la poitrine, les flancs, le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la queue, sont chez elle d'un beau blanc, et le bec, les pieds et les ongles couleur de plomb. Comme je connois plusieurs oiseaux, qui dans leur première année ont tout le dessous du corps blanc, celui-ci seroit-il aussi un jeune drongri ? Je n'ai vu au reste de ce drongo que deux individus qui avoient été envoyés de Batavia à M. Temminck d'Amsterdam, qui me les a donnés. L'un de ces deux oiseaux est aujourd'hui déposé dans le cabinet de MM. Gevers à Rotterdam. Ce sera aux voyageurs qui se trouveront à portée d'observer l'espèce du Drongri à ventre blanc dans le pays qu'elle habite, à éclaircir nos doutes sur cet oiseau. Je me bornerai ici à dire que je n'ai pas vu que les deux individus que je tiens de M. Temminck eussent l'air de porter leurs premières plumes : j'ai remarqué au contraire qu'ils avoient l'un et l'autre tous les caractères d'oiseaux adultes. Il se pourroit au surplus qu'ainsi que je l'ai



Le Drongri a Ventre Blanc.

Cte. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

observé dans plusieurs autres espèces, la femelle de celle dont il est ici question, différât du mâle pendant deux ans, et que ce ne fût qu'au bout de ce tems qu'elle en prît la livrée.



LE DRONGO FINGAH.

N°. 172.

Cette espèce de drongo nommée Fingah au Bengale où elle se trouve, a été très-bien décrite par Edwards (1), qui la regarde comme appartenant ou au genre de la pie ou à celui de la pie-grièche : erreur ; mais il est facile de voir par la figure même que ce naturaliste en a donnée, que cet oiseau n'est ni une pie ni une pie-grièche, et qu'il appartient absolument au genre drongo. Nous aurions même pu nous dispenser de parler du Drongo fingah puisqu'il a réellement été décrit et figuré; et si nous en parlons ce n'est que parce que nous avons cru intéressant de le réunir dans un même cadre à plusieurs autres espèces nouvelles du même genre, que nous faisons connoître et dont aucun naturaliste n'avoit encore parlé. On aura par là la facilité de comparer entre elles toutes ces espèces et de les distinguer les unes des autres; car nous les avons toutes fait graver de grandeur naturelle.

Le Fingah est de la taille de notre grive de vigne, et a les plumes de la tête, celles du derrière du cou, les scapulaires, le dos, les pennes et les couvertures des aîles et celles du

(1) La pie des Indes à queue fourchue. Edwards, tom. II, pl. 56, pag. 56.



Le Drongo, Fingah.

Cte Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

milieu de la queue d'un noir brillant à reflet bleu ou vert purpurin suivant les incidences de la lumière. Les grandes pennes des aîles et de la queue sont d'un noir mat et brunâtre; les deux plus longues et plus extérieures de la queue portent une tache blanche à leur extrémité. La gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un noir lavé, tandis que les côtés, le ventre, les jambes et les recouvremens du dessous de la queue sont entièrement blancs, excepté seulement que quelques-unes des plumes des flancs et des jambes sont tachées de noir-brunâtre à leur pointe. Le bec, les pieds et les ongles sont d'un brun-noirâtre. Edwards a vu cet oiseau dans le cabinet de M. Dandrigde, à Londres. J'ai vu quelques individus de l'espèce à Hasserswoude, chez M. Boers qui les avoit reçus de Batavia, et qui a eu la bonté de m'en donner un.

Dans la planche coloriée qu'Edwards a publiée, le bleu est trop marqué et ne paroît plus être un reflet mais une couleur fixe. Buffon a décrit le Fingah d'après la description d'Edwards, tom. II de son Hist. nat. des oiseaux, *in*-12, pag. 86. Il peut paroître étonnant que Buffon connoissant le drongo, n'ait pas remarqué que le Fingah étoit du même genre, et non une pie-grièche.

LE DRONGUP.

N°. 173.

Cet oiseau, un des plus forts drongos que j'aie connus, est de la taille de notre draine, vulgairement nommée haute grive, et son bec est d'une force remarquable. Il est caractérisé par une petite huppe qui se retrousse sur les narines, mais qui ne s'élève pas de plus de trois ou quatre lignes; ce qui le feroit parfaitement distinguer du drongo, si on ne l'en distinguoit déja en ce qu'il est beaucoup plus fort que lui, ainsi que nous l'avons dit.

Quant à son plumage, il est entièrement noir et à reflet d'un vert sombre. Sa queue est très-fourchue; son bec, ses pieds et ses ongles sont noirs: je ne connois pas la couleur de ses yeux, n'ayant vu que la dépouille de cette espèce envoyée des Indes à M. Temminck d'Amsterdam, qui, en ayant reçu plusieurs individus, a eu la bonté de m'en donner deux, mâle et femelle. Celle-ci ne différoit du mâle que parce qu'elle n'avoit aucune apparence de huppe, qu'elle étoit plus petite de taille, et que son plumage étoit moins lustré de vert. Ne seroit-ce pas, par hazard, cette femelle que Brisson auroit décrite tom. II, pag. 31 de son Ornithologie, sous le nom de choucas des Philippines, en nous apprenant qu'on nomme ce choucas bali-cassio, lequel bali-cassio Buffon décrit aussi sous



Le Drongup.

Ode. Fessard sculp.

de l'Imprimerie de Langlois

le nom de bali-casse des Philippines ? Quoiqu'avec quelque répugnance à laisser cet oiseau parmi les choucas dont il diffère en effet beaucoup, ce dernier n'en a pas moins publié, n°. 603 de ses planches enluminées, une mauvaise figure sous le nom de choucas. Celle qu'en a donnée Brisson est également imparfaite et défectueuse, car elle annonce un oiseau mutilé et très-mal conservé, comme l'étoient, en général, tous ceux du cabinet de Réaumur où se trouvoit l'individu qui a servi à la description et à la gravure de Brisson : ce qui nous laisse dans le doute sur l'identité ou la diversité d'espèce du bali-casse et de notre Drongup, d'autant plus que ce bali-casse n'existant plus au Cabinet national de Paris où étoit entièrement passée la collection de Réaumur, je n'ai pu l'y voir.

LE DRONGOLON.

N°. 174.

Ce drongo se distingue de tous ceux que nous avons déja décrits par sa taille svelte et alongée; car il est même plus long quoique moins robuste que le drongup. J'ai reçu dans un même envoi deux individus de cette espèce; je dis *de cette espèce*, parce qu'il suffira de comparer le Drongolon avec les précédentes et celles dont il nous reste à parler, pour voir qu'il en diffère assez pour qu'on doive l'en séparer totalement. Cet oiseau a le bec proportionnellement aussi très-alongé et moins fort que celui des autres drongos. Sa queue sur-tout est tellement longue, qu'elle surpasse toute la longueur du corps pris du bout du bec à l'anus; elle est aussi fortement étagée, les pennes latérales en étant de deux pouces un quart au moins plus longues que les intermédiaires; ce qui forme une enfourchure plus considérable qu'aucune de celles qu'on remarque dans la queue des drongos dont nous avons parlé jusqu'à ce moment. Le bec, les pieds et les ongles du Drongolon sont d'un noir plombé. Son plumage est aussi généralement tout noir mais à reflet bleuâtre très-vif.



Le Drongolon.

Fessard sculp.   de l'Imprimerie de Langlois.





Le Drongo a Raquettes. Mâle.

C.de Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois



Le Drongo a Raquettes Mâle.

Ch. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

LE DRONGO A RAQUETTE.

N°. 175.

Cet oiseau, que Sonnerat a apporté de la côte de Malabar, et qu'il nous a fait connoître le premier en en donnant une description sous le nom de grand gobe-mouches de la côte du Malabar, est bien certainement une espèce du genre drongo, ainsi que l'a fort bien observé Buffon à la suite de son article sur le drongo, et non un gobe-mouches. Nous nous en sommes assurés par nous-mêmes en comparant l'oiseau au genre de ceux dont il a tous les caractères extérieurs, c'est-à-dire la forme de bec et de pieds, toute la structure, cette physionomie, cet air de famille enfin qu'il est si facile de saisir, qui n'échappe jamais à un œil exercé, et dont le moindre connoisseur pourra se convaincre à l'inspection seule des figures que nous publions pour ne laisser subsister aucun doute tant à l'égard du genre qu'à l'égard des différentes espèces dont il est composé, et que nous avons toutes établies.

La figure que Sonnerat a publiée de ce drongo dans son *Voyage aux Indes,* tom. II, pl. 3, est si mauvaise, qu'il est impossible d'y rien reconnoître. La queue de l'oiseau, par exemple, au lieu d'y être fourchue, y est au contraire carrée; et les deux filets épanouis à leur pointe, qui distinguent si particulièrement l'espèce, y paroissent appartenir aux pennes

intermédiaires, tandis qu'ils font partie des extérieures. Nous n'avions donc point encore de figure exacte du Drongo à raquette, et c'est ce qui m'a déterminé à en donner une au public, qui ne lui laissera, j'espère, rien à desirer.

Ce drongo est de la plus grande taille ; il est même plus fort que celui que j'ai nommé le drongup ; il est aussi plus long que ce dernier par le prolongement des pennes extérieures de sa queue, qui s'étendent en filets nuds jusqu'à sept à huit pouces au-delà des pennes intermédiaires et qui se retrouvent ensuite garnies de barbes à leurs pointes, où elles s'épanouissent en forme de palettes alongées. Il faut cependant observer que ces barbes n'occupent que le côté extérieur des tiges ; car elles sont entièrement nues du côté intérieur. Ces tiges, dans toute la longueur de la queue proprement dite, sont barbées de chaque côté dans toute leur étendue comme les autres pennes.

L'espèce du Drongo à raquette est entièrement noire, mais d'un noir très-brillant, à reflet vert dans toutes les parties directement exposées à la lumière. J'en ai vu un individu dans le Muséum d'histoire naturelle à Paris, un autre que mon ami, M. Temminck, d'Amsterdam, avoit reçu de Batavia. Dans l'envoi qu'on lui en avoit fait, il s'en étoit trouvé quelques autres auxquels il manquoit les deux longues plumes de la queue, et qu'on lui avoit annoncés comme femelles. En effet, celles-ci ne différoient du mâle qu'en ce qu'elles n'avoient pas ces longues plumes dont nous avons parlé. Sonnerat ne nous apprend rien des mœurs de cette espèce ; il dit seulement qu'elle a les yeux rouges. L'individu que nous avons représenté sur notre planche est tiré du cabinet de feu M. Dorcy, à Paris.



Le Drongo Bronzé.

Cde Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois

LE DRONGO BRONZÉ.

N°. 176.

Ce drongo que caractérise un plumage des plus brillans, quoiqu'il paroisse entièrement noir, habite le Bengale. Il est tellement de la taille et de la forme de l'espèce du drongear d'Afrique, qu'on le prendroit volontiers pour n'en être qu'une variété, si l'on ne faisoit attention que les climats qu'habitent ces deux oiseaux sont trop analogues pour avoir pu produire un tel effet. Il se trouve d'ailleurs au Cap des oiseaux tout aussi brillans de couleurs que dans les pays les plus chauds; et nous avons vu que toutes les espèces communes aux deux climats étoient absolument semblables pour les teintes du plumage. Si nous ajoutons que l'espèce du drongolon qui habite le même pays que le Drongo bronzé n'est pas lui-même d'un noir plus brillant que le drongear, on sentira que ce n'est pas sans raison que nous avons séparé les deux espèces malgré les rapports de forme et de taille que nous lui trouvons.

Le Drongo bronzé a le dessus de la tête, le cou, la poitrine, les aîles entières, les couvertures du dessus de la queue, la queue elle-même, tout le plumage supérieur enfin, d'un noir brillant et chatoyant en un bleu ou vert bronzé qui lui donne un éclat merveilleux lorsqu'on l'expose aux rayons de la

lumière. Le ventre, les flancs, et les couvertures du dessous des aîles sont d'un noir-gris sans reflet ; le revers des pennes alaires et caudales est d'un noir pur ainsi que le bec et les pieds.

J'ai vu cette espèce dans plusieurs cabinets, et on peut en voir au Muséum de Paris deux individus qui y ont été envoyés du Bengale par Massé, naturaliste plein de zèle et de connoissances, à qui nous devons un grand nombre d'objets précieux qu'il a recueillis lui-même sur les lieux, et dont il a enrichi le Muséum.

OISEAUX D'AFRIQUE

QUI ONT RAPPORT

A NOS LAVANDIÈRES OU BERGERONETTES.

Les Lavandières ou Bergeronettes africaines ont absolument les mêmes caractères physiques et moraux que nos espèces européennes. Elles ont le corps svelte et alongé; leur queue, qui a toujours douze pennes, est à-peu-près aussi longue que leur corps, et n'est étagée que dans les deux latérales de chaque côté, plus courtes que les huit intermédiaires. Le bec est fin chez ces oiseaux, et de moyenne longueur; les tarses sont hauts, les yeux grands et très-vifs. Leurs aîles ont aussi une conformation particulière qui semble les rapprocher des échassiers, qui tous généralement ont cette même coupe d'aîles; c'est-à-dire que les premières pennes sont aussi longues que les dernières, et qu'ainsi l'aîle déployée forme un V très-ouvert par le vide intérieur que laissent les plus courtes pennes, qui sont celles du milieu. Ces oiseaux sont très-agiles et d'une pétulance extrême; ils fréquentent les rivières, les étangs, les marais, tous les lieux aquatiques; ils suivent aussi les bestiaux pour se repaître des insectes et des moucherons qui se rassemblent en grand nombre autour d'eux.

Il est encore à remarquer que les Lavandières ou Bergeronettes ne sautent point pour avancer, mais qu'elles marchent comme les pluviers, et qu'elles trottent avec une vîtesse extrême. Elles ont aussi la manière très-particulière de voler par bonds et par sauts; de sorte qu'elles décrivent dans cette action autant de paraboles qu'elles donnent de coups d'aîles. On observe dans les pics cette même manière de voler : aussi ai-je remarqué qu'elle n'a aucun rapport avec la coupe de l'aîle, puisque les pics qui volent ainsi ont les aîles différemment étagées que celles des Lavandières. Cette manière de voler tient donc à une cause qui s'explique naturellement par celle dont ces oiseaux ouvrent et ferment les aîles dans l'action du vol. En les ouvrant entièrement, ils sont nécessairement portés en haut, et ils décrivent une portion de cercle quelconque; en les refermant tout-à-coup, ils redescendent et achèvent la courbe qu'ils avoient commencée en s'élevant; mais on sent que ces courbes ou paraboles sont plus ou moins considérables, et qu'elles sont subordonnées à la fréquence des coups d'aîles que donne l'oiseau.

Les Lavandières ont encore un mouvement de queue continuel en la haussant et baissant alternativement, soit qu'elles marchent ou non; ce qui leur a valu le nom de hoche-queue, qu'elles portent généralement par-tout en Europe. Celui de Bergerette ou Bergeronette qu'on leur donne aussi, on l'a tiré de l'habitude où elles sont de fréquenter les bestiaux, et de se poser même souvent sur le dos des bœufs et des moutons.

Nous terminerons tous ces détails en observant que ces oiseaux ne vivent absolument que d'insectes : aussi ne peut-on que très-difficilement les élever dans l'état de domesticité, et encore ne les conserve-t-on guères que dans la saison des

mouches, même en leur laissant la liberté de courir dans les appartemens, car ils périssent en cage.

Buffon établit une différence entre les Lavandières et les Bergeronettes, en assurant que les premières ne fréquentent que le bord des eaux, tandis que les dernières habitent les prairies et qu'elles suivent les troupeaux; mais ceci est une erreur, car les unes et les autres fréquentent indistinctement les mêmes lieux. On les trouve même toujours rassemblées dans les pays qu'elles habitent.

Je n'ai observé que trois espèces de ces oiseaux dans toute la partie de l'Afrique que j'ai parcourue; chacune de ces trois espèces habite même un canton différent. Nous allons les faire connoître, en commençant par celle qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance, dont Brisson a donné une bonne description et Buffon une très-mauvaise figure.

LA LAVANDIERE BRUNE.

N°. 177.

Cette lavandière, qui est très-commune dans les environs de la ville et à la ville même du Cap, a déja été décrite par Brisson, sous le nom de bergeronette du Cap de Bonne-Espérance, tom. III, pag. 476. On peut aussi voir une mauvaise figure de cet oiseau dans les planches enluminées de Buffon, n°. 28, fig. 2.

Cette lavandière ou bergeronette (n'importe lequel de ces deux noms on voudra adopter, car je pense que les lavandières et les bergeronettes sont absolument du même genre) fréquente les bords des rivières ou des ruisseaux; tous les lieux aquatiques, en un mot. Elle suit les troupeaux et approche le bétail au point de lui prendre une mouche sur le nez : elle est enfin très-peu farouche. Elle s'élève peu et vole toujours par bonds en faisant entendre un petit cri aigu. Elle court aussi très-vîte non en sautant mais en marchant; et elle fait un mouvement presque continuel de la queue, qu'elle relève et abaisse à chaque instant, comme le font tous ces oiseaux en général. Celui-ci fait son nid sur les petits buissons, au bord des eaux, et quelquefois à terre, ou sur un rocher à portée d'une rivière; dans la ville, sur les habitations, sur un toît ou sur un mur.

Ce



La Lavandiere Brune. Mâle.

Cde. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

Ce nid demi-sphérique n'est composé en dehors que d'herbes, et en dedans il est entièrement garni de crins. La ponte est de trois ou quatre œufs qui sont d'une couleur fauve. Le mâle est un peu plus grand que sa femelle : sa couleur est généralement d'un brun lavé sur la tête, le derrière du cou, le manteau, le croupion, les scapulaires et les petites couvertures des ailes; les grandes, quoique de la même couleur, sont bordées de grisâtre. Un sourcil blanc couronne l'œil, qui est d'un brun-rougeâtre, et un collier noir traverse la poitrine. La gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps sont blancs; mais d'un blanc plus pur sur les parties hautes, et qui devient sale sur les flancs. Les pennes de l'aîle sont brunes, mais bordées de gris extérieurement. La queue, composée de douze pennes, est à-peu-près aussi longue que le corps; les huit pennes intermédiaires en sont noires, et les deux extérieures de chaque côté presqu'entièrement blanches, car elles n'ont de noir que vers leurs racines : ces quatre pennes sont aussi un peu étagées; le bec et les pieds sont d'un noir lavé.

La femelle ressemble au mâle par ses couleurs; mais elle est d'un blanc moins net que lui, et elle n'a pas de collier. Dans le jeune âge, le mâle n'a pas non plus de collier ni de brun-roussâtre, et le blanc n'est pur chez lui qu'à la gorge.

L'AGUIMP OU LA LAVANDIÈRE-PIE.

N°. 178.

Cette espèce est un peu plus forte que la précédente , et se rapproche beaucoup, par la taille, de notre lavandière d'Europe, avec laquelle elle a aussi beaucoup de rapports par les couleurs de certaines parties de son plumage, mais bien plus encore par ses mœurs et ses habitudes, ainsi que par son cri et son ramage absolument les mêmes dans ces deux oiseaux ; car la première fois que j'entendis l'Aguimp en Afrique, je crus fermement entendre notre lavandière d'Europe. Cependant une fois que je fus parvenu à me procurer un individu de l'espèce, je ne tardai pas à reconnoître mon erreur, me rappelant très-bien des couleurs de notre lavandière. Un coup d'œil sur les figures qui représentent ces deux oiseaux, mettront le lecteur à même d'apprécier la différence qu'il y a entre l'une et l'autre , et de conclure avec nous qu'ils forment deux espèces distinctes et séparées.

Il est rare de voir en Afrique ces lavandières en plus grand nombre que par paire mâle et femelle; car les mâles se livrent des combats opiniâtres dès qu'ils se rencontrent : dans le tems des amours il suffit même qu'ils s'entendent pour s'irriter l'un contre l'autre , et les disposer à se battre, ce qui les oblige réciproquement à se tenir sur la défensive et à s'éviter.



L'aguimp Mâle.

C.de Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

Seulement lorsque les petits ont pris la volée, on les voit suivre pendant quelque tems le père et la mère, et alors chaque famille forme un petit corps séparé dont tous les individus vivent dans un accord parfait.

Dans cette espèce, le mâle se distingue de la femelle en ce qu'il est un peu plus fort de taille qu'elle, et que le noir est plus décidé chez lui, car chez cette dernière il paroît plus glacé de gris. Quant à la distribution des taches, elle est absolument la même sur l'un et sur l'autre ; de sorte qu'il faut disséquer ces oiseaux pour en bien connoître le sexe, d'autant plus même qu'avant leur troisième mue, les mâles ne sont pas plus noirs que les femelles. Dans le jeune âge, le mâle et la femelle se ressemblent encore davantage, étant tous deux d'un gris-ardoisé beaucoup plus clair que celui des femelles adultes. Les mâles adultes ont un cri aigu qui est celui d'appel ; ils ont aussi un ramage composé de plusieurs autres cris précipités *pzit-pzit, prizizi-prizizi*, qui annonce le plaisir et la gaieté.

Ces oiseaux se posent bien rarement sur les arbres élevés, mais presque toujours sur les rochers ou sur la grève sablonneuse où on les voit courir avec une vîtesse extrême, en balançant leur queue, et se saisissant, chemin faisant, de tous les petits insectes qu'ils rencontrent ; ils poursuivent même les moucherons, et les attrapent très-bien au vol, pas si adroitement cependant que les gobe-mouches, dont ils n'ont pas à la vérité le large bec ni les heureuses barbes. Je les ai vus souvent aussi entrer dans l'eau jusqu'au ventre pour s'emparer d'un insecte ou d'un ver qu'ils avoient apperçu à sa surface.

Les lavandières d'Afrique sont d'un naturel plus sauvage et plus craintif que celles d'Europe, et par conséquent ne se

laissent approcher que très-difficilement. Il faut dire aussi que dans les pays que j'ai parcourus et où je les ai trouvées, elles étoient peu accoutumées à voir des hommes, et qu'alors il n'est pas étonnant que je leur inspirasse quelque défiance, d'autant plus que toute ma caravane étoit sans cesse occupée à les chasser. Cette défiance pour les hommes n'est cependant pas générale chez les animaux non accoutumés à les voir, car j'en ai trouvé qui, quoique n'ayant pas plus d'expérience à cet égard que les lavandières, se plaisoient à nous rechercher, et sembloient nous suivre avec plaisir. Chaque espèce a reçu de la nature le caractère qui lui est propre et que les circonstances modifient sans jamais le détruire.

La lavandière dont il est question dans cet article, construit son nid sur les buissons bas et à portée des rivières, quelquefois aussi dans une cavité de roche, au milieu du courant de l'eau ou dans le trou d'un tronc d'arbre mort ou vermoulu, que la rivière a charrié et déposé sur ses bords. Ce nid est composé d'herbes entrelacées avec de la mousse, et garni intérieurement de poils et de plumes. La ponte est de cinq œufs que le mâle et la femelle couvent alternativement. Le tems de l'incubation dure treize à quatorze jours. *A-Guimp* est le nom que les Namaquois donnent à ces oiseaux : ce nom composé de deux parties précédées chacune d'un clappement de langue, signifie *coureur de grève.* On commence seulement à trouver cette espèce sur les bords de la rivière d'Orange, par le 28me. degré de latitude sud : je ne l'ai jamais trouvée plus vers le sud, et ne l'ai jamais vue dans mes voyages chez les Caffres, quoique j'aie poussé jusqu'à cette hauteur sur la côte est ; mais depuis la rivière d'Orange, en remontant vers les tropiques, je l'ai constamment trouvée sur toutes les rivières, mais non en deçà.

Le noir et le blanc purs, quoique les deux seules couleurs du plumage de l'Aguimp, sont si agréablement distribués chez elle et tranchent si bien l'une sur l'autre, qu'ils lui forment un habit distingué. Un beau sourcil blanc couronne les yeux et se prolonge beaucoup au-delà par derrière. La gorge, le devant du cou, les flancs, tout le ventre et le dessous de la queue sont aussi blancs. La tête, le derrière et les côtés du cou sont d'un beau noir mat, qui descend sur la poitrine et y forme un large plastron. Tout le manteau, les scapulaires, le dos, les plumes du milieu de la queue et les aîles sont également noirs; celles-ci sont de plus agréablement frangées de blanc dans les bordures des pennes et de leurs grandes couvertures. On remarque deux taches blanches de chaque côté du corps, précisément au-dessus du poignet des aîles. Les plumes latérales de la queue ont progressivement plus de blanc à mesure qu'elles deviennent plus extérieures, les dernières n'ayant de noir qu'à leur origine. Le bec et les pieds sont noirs; l'œil est brun.

LA LAVANDIÈRE VARIÉE.

N°. 179.

Cette lavandière est de la taille de notre bergeronette, et elle est caractérisée par un collier noir étroit qu'elle porte sur le bas du cou. Elle aime à se poser sur les arbres, et en cela elle diffère déja de l'espèce précédente qui se plaît davantage à terre. Elle a aussi les pieds plus courts que ne les ont ordinairement les lavandières ou les bergeronettes, ce qui n'empêche cependant pas qu'elle appartienne à leur genre, car elle a l'aîle faite comme celles-ci, c'est-à-dire que les premières pennes et les dernières sont les plus longues, et qu'elles forment ainsi sur le milieu un angle rentrant. Je ne vois que Belon qui ait fait cette remarque qui est très-juste. Il n'y a en effet que les bergeronettes et les lavandières qui aient les aîles construites comme les bécassines, les pluviers et les borges; mais ce n'est pas là le seul trait de ressemblance qu'ait la Lavandière variée avec les autres espèces de ce genre d'oiseaux. Elle a aussi l'habitude de battre l'air de sa queue et de courir à terre pour y chercher les vers dont elle se nourrit. Elle a un cri aigu qu'elle pousse et répète en volant et en bondissant comme la lavandière-pie. Le dessus de sa tête et le derrière de son cou sont d'un brun-clair mêlé d'une teinte olivâtre, qui devient à-peu-près celle de tout le manteau et des scapulaires. Les aîles sont noirâtres; on voit une tache blanchâtre



La Lavandiere Variée (Mâle).

Cde Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

sur le milieu de leurs couvertures dont les plus grandes sont bordées de blanc. Un peu au-dessous de cette bordure, les grandes pennes sont marquées de jaunâtre; la même teinte borde encore les grandes pennes alaires, et tout le dessous du corps est un composé de brun et de blanc sale, sur lequel tranche avec peu d'avantage un collier d'un noir-brun qui ceint la poitrine. Les quatre plumes du milieu de la queue sont noires, et les autres toujours plus blanches à mesure qu'elles deviennent plus latérales. L'œil est brun, le bec jaunâtre et les pieds roux. La femelle ne porte pas de collier. Je n'ai jamais trouvé le nid de cette espèce, qui n'est pas très-commune, chez les Caffres du moins, seul pays où je l'ai vue.

M. de Buffon se trompe, lorsqu'en décrivant la lavandière d'Europe, il assure que les dix plumes intermédiaires de la queue de cet oiseau sont noires, et que les deux latérales seulement sont blanches. La lavandière n'a de noires dans cette partie que les quatre plumes du milieu, toutes les autres ayant plus ou moins de blanc selon qu'elles deviennent plus extérieures; de telle sorte même que la dernière est entièrement de cette couleur, et qu'il ne s'en faut que d'une très-petite zone que l'avant-dernière ne soit aussi tout-à-fait blanche.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT

A NOS TRAQUETS, TARIERS ET MOTTEUX.

LE TRAQUET PÂTRE, MÂLE.

N°. 180. Fig. 1 et 2.

A partir du Cap de Bonne-Espérance, on trouve dans une étendue de près de deux cents lieues de terrain, en s'avançant vers le nord, dix espèces très-distinctes d'oiseaux qui peuvent se rapporter au genre de nos traquets, de nos tariers et de nos motteux. Celle dont il est ici question est la plus petite, et je la nomme le Pâtre pour la distinguer du traquet d'Europe auquel elle ressemble beaucoup et même tellement que je pardonnerois volontiers de ne la considérer que comme n'en étant qu'une simple variété de climat.

Tout ce que Buffon nous a rapporté au sujet des mœurs du



Le Traquet Pâtre. fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Femelle.

Cde Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois

du traquet d'Europe convient parfaitement à ce traquet africain qu'on trouve très-communément aux environs du Cap de Bonne-Espérance, le long de toute la côte est et dans une grande partie de l'intérieur des terres. On le trouve presque toujours sur des terrains brûlés et incultes. Il fréquente peu les arbres, et ne s'y pose guères que sur les rameaux les plus bas ou sur une branche morte : il préfère en général les arbustes et les plus petits buissons, et même un simple piquet ; car quoiqu'on le trouve dans le pays d'Auteniquoi où il y a de grandes forêts, jamais je ne l'y ai trouvé dans les bois.

Nous observerons encore que cette espèce et les autres dont nous allons nous occuper successivement, ne sont point de passage en Afrique; car elles restent constamment dans les cantons qui les ont vu naître.

On trouve toujours le Pâtre mâle accompagné de sa femelle. Ils aiment à se poser l'un à côté de l'autre sur le sommet d'une bruyère ou d'un pieu quelconque; ce qui fait qu'il est aisé de les tuer tous deux d'un même coup, d'autant mieux qu'ils sont peu farouches, qu'ils se laissent approcher de très-près, et que quand ils partent, ce n'est que pour gagner, en rasant la terre, le buisson le plus voisin ou le premier arbuste qui se trouve sur leur direction. Ils font encore fréquemment un mouvement de queue, de haut en bas, en même tems qu'ils battent des aîles, et ils sont continuellement en action. Sur les habitations, le Pâtre fréquente les parcs de bestiaux où il trouve abondamment de quoi se nourrir ; et il ne se rencontre nulle part en aussi grand nombre que dans le Swart-land et les plaines arides des environs du Cap. Cet oiseau cache son nid avec le plus grand soin dans un trou de taupe, au pied d'un épais buisson, dans un creux de roche, ou même sous un tas

de pierre. La ponte est de cinq œufs tachés de brun-fauve ; le mâle et la femelle couvent tour-à-tour.

Le mâle du Pâtre est de la taille et a toute l'allure de notre traquet. Il a la tête et la gorge d'un brun presque noir, et l'on voit sur les côtés de son cou une large tache blanche qui se retrécit vers la nuque ; une autre tache blanche se trouve sur le milieu de l'aîle. Les couvertures du dessus et du dessous de la queue et le ventre sont blancs ; le manteau et les scapulaires sont d'un brun-noir ; la poitrine est d'un roux foncé, qui sur les flancs prend une teinte plus foible ; le bec et les pieds sont noirs. Un coup d'œil de comparaison sur la figure que j'ai donnée du Pâtre mâle, et sur celle du traquet d'Europe, n°. 678, fig. 1 des planches enluminées de Buffon, suffira au lecteur pour lui faire apprécier ce que ces deux oiseaux ont de semblable ou de différent.

La femelle du Pâtre est un peu plus petite que le mâle, et diffère totalement de lui par les couleurs ; car tout ce que celui-ci a de noirâtre, elle l'a d'un brun clair ; et elle n'a de blanc qu'aux aîles, sur la queue et au ventre. A un certain âge il lui pousse quelques plumes blanches à la place du collier blanc du mâle ; son bec et ses pieds sont bruns. Dans leur jeune âge, ces oiseaux sont presque entièrement d'un brun clair, n'ayant de blanc qu'au ventre, sur le milieu de l'aîle et à la dernière penne de chaque côté de la queue.

Les colons habitués à voir cette espèce fréquenter les parcs de leurs bestiaux pour y chercher des vers dont elle est très-friande, l'ont nommée *schaap-wagtertje*, qui signifie petit gardien de moutons, ou petit pâtre, nom que nous lui avons

conservé et à elle seule, pour la distinguer de quelques autres espèces qu'on nomme aussi pâtres dans le pays.

La description qu'a donnée Buffon du motteux ou cul-blanc verdâtre envoyé du Cap par M. de Roseneuvetz, convient beaucoup à la femelle du Pâtre : la dimension de six pouces me paroît seulement un peu exagérée ; mais il est si facile d'alonger un oiseau quand il est écorché, qu'on ne doit pas s'arrêter à des mesures prises sur des peaux rembourrées. C'est encore d'une femelle du Pâtre qu'il est question dans Buffon tom. 9 des oiseaux, édit. *in*-12. pag. 336, lig. 14; c'est-à-dire que cet auteur se trompe beaucoup en prenant l'oiseau dont il parle en cet endroit pour la femelle de son traquet du Cap, *ibid.* pag. 335, car ce traquet du Cap, de Buffon, n'est autre chose que la femelle de celui dont nous allons donner l'histoire dans l'article suivant sous le nom d'*Imitateur.*

LE TRAQUET IMITATEUR.

N°. 181, le mâle. N°. 182, le jeune âge.

Aucun nom ne convient mieux à cette espèce de motteux que celui que je lui donne ici; car il n'est aucun ramage, aucun cri qu'il ne contrefasse à s'y méprendre. Le chant du coq, celui d'une poule qui vient de pondre, le cri des oies, le bêlement des brebis, l'aboiement d'un chien; rien enfin de tout ce qu'il entend n'est pour lui difficile à imiter. Il s'approprie de même le chant de tous les oiseaux de la contrée dans laquelle il vit, et c'est principalement le soir ou le grand matin qu'on l'entend répéter les sons qui l'ont frappé pendant la journée. Il m'est souvent arrivé d'être attrapé par cet oiseau et d'accourir vers lui croyant avoir entendu l'animal qu'il venoit d'imiter.

Il est naturel de présumer qu'un oiseau qui sait ainsi varier les sons de sa voix, doit avoir un chant propre très-agréable, et c'est ce qui est vrai : car dans la saison des amours, le mâle chante d'une voix forte très-variée, et même pendant toute la nuit, d'où lui est venu le nom de *nagt-gaal*, qui est en hollandois celui du rossignol; mais comme ce traquet n'est pas un rossignol, nous lui donnons celui d'*Imitateur*, qui caractérise si bien son goût dominant pour répéter tout ce qu'il entend.

Quant à ses mœurs et à sa manière de vivre, elles sont



Le Traquet Imitateur Mâle.

Ch.^de Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.



Le Traquet Imitateur Jeune Age.

C.de Fessard sculp.

de l'Imprimerie de Langlois.

absolument les mêmes que celles de notre motteux d'Europe. Dans les cantons cultivés de la colonie, cet oiseau fréquente les terres labourées et s'approche des habitations autour desquelles il s'établit sur les haies qui bordent les parcs de bestiaux; ce qui lui a fait aussi donner le nom de schaap-wagter (pâtre) qu'il porte dans une grande partie de la colonie. Dans les champs il se pose de préférence sur les mottes, les taupinières ou tout autres petites éminences : il ne vole qu'en filant près de terre et d'un vol très-droit, sans jamais s'éloigner beaucoup, car il n'est pas farouche; il se laisse même approcher de si près que j'ai vu des colons en tuer d'un coup de leurs fouets qui à la vérité atteignent jusqu'à vingt ou vingt-cinq pieds de distance. On trouve l'Imitateur généralement dans toute la colonie, et partout il aime la société de l'homme. Il s'approche des hordes de sauvages, parce qu'il trouve abondamment dans le voisinage du bétail toute sorte d'insectes et de vers dont il aime à se nourrir.

Dans le cours de mes voyages j'étois souvent visité par ces oiseaux qui, une fois que j'étois campé, venoient si bien s'établir dans les environs de mon camp, qu'ils ne s'en écartoient presque jamais. Ce goût pour la société de l'homme ou du moins pour les commodités que l'Imitateur trouve près de lui, ne va pas jusqu'à lui faire rechercher celle de son espèce; car il est rare d'en voir plusieurs couples sur un même terrain. Le mâle et la femelle se suffisent ordinairement et ne se quittent pas de l'année. Il semble que chaque couple affecte de s'isoler et de se choisir un certain arrondissement d'où il ne s'écarte plus. Les petits eux-mêmes s'éloignent de leurs père et mère dès qu'ils sont assez grands pour pourvoir à leur subsistance.

Il y a une grande diversité dans la taille de ces oiseaux,

ce qui provient sans doute du plus ou moins d'abondance de nourriture qu'ils trouvent dans les endroits qu'ils ont adoptés; car dans certains cantons gras et humides de la colonie, ils sont beaucoup plus grands que dans les déserts secs et arides, où l'homme n'a pu s'établir encore par la mauvaise qualité du sol. Le mâle que j'ai fait peindre est un de ceux de la plus forte taille : je l'ai tué dans les environs du Cap à *Zoete Melck Valy*. Ces oiseaux sont là, ainsi que dans la plus grande partie de la colonie et notamment le long de la côte de l'est dans le beau pays d'Auteniquoi, aussi grands que celui que j'ai fait dessiner, N°. 181 ; tandis que dans le Carouw et chez les Namaquois, ils sont à peine aussi forts que notre motteux d'Europe.

Dans toutes les contrées qu'elle habite, quoique peu méfiante d'ailleurs, cette espèce cache son nid avec un même soin, toujours sous terre et non à plate terre : tantôt dans un trou qu'elle creuse sous une pierre isolée, quelquefois dans une fourmilière détruite et abandonnée etc. La ponte est de cinq œufs entièrement bleu de turquoise. Il n'est aucun Européen qui ayant vu filer un motteux d'Europe le long d'un sillon, et qui se trouvant au Cap verroit voler l'Imitateur, ne prît d'abord ces deux oiseaux pour appartenir à une seule et même espèce; car en volant, celui-ci fait voir comme l'autre le blanc de son croupion et celui d'une partie des plumes de sa queue; de sorte que par derrière, il lui ressemble parfaitement, lors sur-tout qu'il a les aîles déployées. Ce sont ces ressemblances qui souvent ont trompé des voyageurs qui, lorsqu'ils se trouvent dans un pays étranger, assurent sans examen, d'après un premier coup d'œil jeté de loin, que tels ou tels de nos oiseaux d'Europe se trouvent dans telle autre partie du monde. C'est ainsi, par exemple, que Kolbe a vu au Cap de

Bonne-Espérance nos étourneaux, nos aigles, presque tous nos oiseaux européens. De là sont nées encore les erreurs dans lesquelles sont tombés nos plus grands écrivains par les fausses conséquences qu'ils ont tirées d'un premier apperçu, conséquences malheureusement trop difficiles à détruire, parce qu'un grand nom en impose toujours à la plupart des lecteurs.

En considérant le motteux dans le détail de son plumage, on voit qu'il est très-différent de notre motteux; et cette différence, jointe à ce que nous avons dit de ses habitudes, doit suffire pour empêcher qu'on ne considère l'un de ces oiseaux comme n'étant qu'une variété de l'autre. Nous nous bornerons donc ici à décrire dans leur distribution régulière les couleurs de l'Imitateur, parce qu'il sera toujours facile de le reconnoître à ces traits. Le front est blanc et cette couleur, en se prolongeant du côté de la tête, forme une espèce de sourcil qui, passant au-dessus de l'œil, borde la calotte noire qui couvre tout le dessus de la tête, sans cependant tourner par derrière et s'y rejoindre. Du coin de la bouche part une bande noire qui, passant sous les yeux, descend sur les côtés du cou s'unir à un large plastron noir tombant sur la poitrine, et qui encadre le blanc pur de la gorge et de tout le devant du cou. Le dessous du corps est d'un beau blanc. Tout le manteau est d'un brun-roussâtre qui se change au bas du dos en un véritable roux-orangé; les couvertures du dessus de la queue sont blanches; la queue est noire et frangée de blanc; les pennes des aîles sont aussi noires, mais bordées d'un brun-roussâtre de la même teinte que le croupion; le bec et les pieds sont noirs; l'œil est d'un brun-châtaigne.

La femelle de l'Imitateur est un peu plus petite que le mâle. Les couleurs en général sont moins vives chez elle

que chez lui ; le blanc y est moins pur aussi, et le noir de la poitrine y brunit un peu sur le bord de chaque plume de cette partie.

Dans le jeune âge ces oiseaux n'ont point de plastron noir. Tout le dessous du corps est alors d'un blanc-sale, et tout le dessus d'un brun frangé de roussâtre. On les prendroit dans cet état pour appartenir à une tout autre espèce que la leur. Voyez le N°. 182.

Buffon a décrit l'Imitateur sous le nom de grand motteux ou cul-blanc du Cap de Bonne-Espérance, pag. 357, tom. 9 des oiseaux, édit. *in*-12.



Le Traquet Familier fig. 1. Le Mâle. fig. 2. La Fem.^lle

... ard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

LE TRAQUET FAMILIER.

N°. 183. Fig. 1 et 2.

Il est dans toutes les classes d'animaux des espèces particulières qui, tout en conservant leur liberté, paroissent être en quelque sorte domestiques, ou qui ne trouvant point de danger dans la société de l'homme, osent l'approcher et vivre pour ainsi dire avec lui. Elles savent ainsi se procurer des avantages dont nous les laissons jouir paisiblement, parce qu'heureusement pour elles, nous n'avons pas trouvé de profit à les asservir à nos usages domestiques, et que d'ailleurs elles ne nous nuisent point.

Telles sont parmi les oiseaux qui jouissent de ce privilège, les hirondelles qui viennent nicher presque dans nos maisons et y élever leurs petits, et les cigognes qui en Hollande sont si familières, qu'elles descendent dans les rues et sur les marchés au poisson où elles trouvent abondamment de quoi vivre, parce que chaque marchand leur jette le fretin; ces dernières sont si peu farouches, qu'elles se laissent même toucher et prendre à la main.

Nous voyons jusqu'à des reptiles se familiariser à ce point; car à Surinam, dans presque toutes les maisons, on trouve un serpent ou deux d'une espèce particulière qui y sont

établis comme en domesticité, et que l'on n'inquiète jamais parce qu'ils ne font aucun mal et qu'ils attrapent les souris aussi adroitement qu'un chat.

Qui sait même, en supposant que l'homme n'eût pas abusé à leur égard de sa supériorité de force ou d'astuce, qui sait, dis-je, si tous les animaux ne l'eussent pas révéré et aimé, ou au moins si aucun d'eux eût jamais fui à son approche? Personne n'a été plus que moi à portée de faire des observations à ce sujet, parce que c'est dans la nature et au milieu de déserts où l'homme n'a point encore établi ni exercé sa puissance, qu'il faut étudier ce que sont les animaux par rapport à lui. Or partout j'ai vu, lorsque j'arrivois dans des cantons sauvages et inhabités, que beaucoup d'animaux se laissoient non-seulement approcher facilement, mais qu'ils accouroient même sur notre passage pour nous regarder. J'ai vu beaucoup d'espèces d'oiseaux sauvages se laisser prendre à la main. Il est vrai qu'une fois que nous nous étions fait craindre, il falloit gagner plus loin des cantons nouveaux pour retrouver la même confiance, car il n'étoit plus possible d'approcher d'aucun animal quelconque, dès qu'il commençoit à voir en nous des hôtes dangereux. Cependant de tous les oiseaux qui se montrèrent les plus familiers, il n'en est point qui m'ait paru plus mériter notre attention à cet égard que celui dont il est ici question, et que mes Hottentots et moi avions nommé *Vrintje* (petit ami); nom qui lui fut donné unanimement à cause de l'affection qu'il avoit pour nous, et qui me parut toujours moins intéressée que celle de beaucoup d'autres, ou du moins dont je n'ai pas pénétré le motif. Quoi qu'il en soit, je me plais à croire que l'attachement que je lui ai vu prendre pour nous tenoit absolument à son goût pour les hommes.

J'ai déja parlé d'autres oiseaux très-peu farouches, qui entroient jusque sous mes tentes, et qui venoient à chaque instant nous visiter, nous en verrons beaucoup d'autres dans le même cas; mais celui-ci l'emporte sur tous à bien des égards, puisque nous avons vu les mêmes couples nous suivre dans plusieurs campemens différens. Quand une fois ils s'étoient établis avec nous, et que dans notre route il nous arrivoit de les rencontrer, ils ne manquoient jamais de nous suivre assez loin, quelquefois plus d'une demi-lieue : si même, dans cet espace, nous venions à camper, nous étions sûrs de les avoir dans le camp pour tout le tems de notre séjour. Pendant tout celui que je fis sur les bords de la Grande-Rivière, et qui fut très-long, puisque mon camp y resta tout le tems des voyages que je fis au-delà, nous gardâmes deux de ces traquets, le mâle et la femelle, qui nous suivirent même de là jusqu'à l'habitation délaissée du nommé Schœmacker, dont j'ai parlé dans mon second Voyage; mais ces deux oiseaux nous quittèrent à notre départ de ce dernier endroit, parce que le tems de leurs amours étant arrivé, il fallut construire un nid, le cacher et ne pas l'abandonner, sans doute.

Le Traquet familier est comme tous les traquets, toujours en mouvement, et a le tic de battre des aîles à chaque instant, ainsi que de hausser et baisser la queue par intervalle. Il se pose aussi très-rarement à terre, et jamais il n'y reste que le tems nécessaire pour se saisir d'un insecte ou d'un ver, qu'il voit de très-loin et sur lesquels il fond toujours de dessus une petite éminence ou un arbuste, quelquefois même de dessus un petit caillou ou un crotin de cheval; car il paroît dédaigner de toucher la terre de son pied.

Les deux dont je viens de parler étoient toujours perchés

ou sur le bout du timon d'une de mes voitures, ou sur les essieux, ou sur la pointe de ma tente. Mais leur place de prédilection, quand ils étoient repus, étoit de se poser chacun sur une des cornes de ma giraffe, dont j'avois fait tendre la peau sur une claie haute de quelques pieds, pour la faire sécher.

Ces deux oiseaux étoient tellement apprivoisés et habitués à se trouver avec nous, qu'il m'est souvent arrivé d'en attraper un et de le caresser pendant plusieurs minutes sans que cela le rendît moins confiant. La femelle étoit cependant plus difficile à prendre que le mâle. Mais quand je voulois m'amuser d'eux, j'attachois un ver à un long fil, et en retirant toujours le fil à mesure que tous deux ils vouloient le prendre, je les faisois venir jusqu'à mes pieds; et finissant par tenir le ver à la main, ils le prenoient entre mes doigts: je me saisissois alors avec un peu d'adresse de l'un et de l'autre; mais il m'arrivoit souvent de manquer la femelle, beaucoup plus rusée que le mâle; je ne pouvois même guère la saisir que quand elle entroit dans ma tente dont je fermois l'ouverture.

Je crois que parmi les animaux il n'est point d'espèce aussi facile à apprivoiser que celle du traquet de cet article. Le mâle de cette espèce est de la taille de notre friquet; la femelle est un peu plus petite. Ils sont l'un et l'autre caractérisés par une couleur roussâtre qui couvre les oreilles ainsi que le croupion, et qui frange les barbes extérieures des pennes latérales de la queue. Tout le plumage, d'ailleurs, est d'un gris-brun tendre, légèrement roussâtre, plus sombre dans la partie supérieure du corps, sur la poitrine et les flancs; plus foible sur le cou, et blanchâtre sur le ventre. Les pennes des aîles et leurs couvertures sont d'un brun-noir frangé d'un brun-clair.

Les pennes intermédiaires de la queue sont entièrement de cette dernière couleur. Le bec et les yeux sont bruns, et les pieds noirs. La femelle diffère encore du mâle, en ce qu'elle a en général les couleurs plus claires que lui.

Nous trouvons dans l'Ornithologie de Buffon, un oiseau décrit sous le nom de traquet du Cap de Bonne-Espérance (tom. 9 des oiseaux, édit. *in*-12, pag. 335, art. 7), qui paroît avoir beaucoup de rapport avec celui-ci, et qui pourroit bien n'être que la même espèce. Cependant nous voyons dans la description de ce naturaliste, que la couleur de la partie supérieure de son traquet est d'un vert très-brun; et dans l'espèce que nous venons de faire connoître, je n'ai pas remarqué la moindre nuance de vert. Quant au roux de l'oreille, dont cet auteur ne parle pas, j'observerai que, dans le jeune âge, le Traquet familier n'a encore aucune apparence de roux à l'oreille, et qu'il se peut que l'individu que Buffon a décrit lui eût été envoyé dans cet état, du Cap de Bonne-Espérance. Si Buffon nous eût donné la figure de cet oiseau, nous eussions peut-être pu résoudre la question que j'élève entre l'identité et la diversité d'espèce de son traquet et du mien. Je suis cependant plus porté à croire qu'il y ait identité de ces deux oiseaux, parce qu'à la nuance de vert près, en quoi le traquet de Buffon diffère de celui-ci, je n'ai vu, en Afrique, aucun traquet ou motteux auquel nos descriptions convinssent mieux ou même autant. La difficulté de rendre, par des mots, des teintes mélangées que le pinceau ne rend souvent qu'avec peine, doit nécessairement occasionner des différences dans la manière de les décrire; ce qui prouve combien les figures coloriées sont nécessaires même avec les descriptions.

Le Traquet familier habite à-peu-près toute la partie

d'Afrique que j'ai parcourue dans mon second voyage, c'est-à-dire toute la côte ouest jusqu'au tropique. Il fait son nid sous une pierre ou dans un trou à terre. La ponte est de quatre œufs d'un gris-verdâtre taché de brun. Le mâle partage avec la femelle les soins de l'incubation : on les voit toujours ensemble. Les petits, lorsqu'ils ont pris l'essor, suivent leurs père et mère, et forment avec eux une petite troupe.



Le Traquet Tractrac fig. 1. Le Traquet Montagnard Mâle fig. 2.

C.de Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

LE TRACTRAC.

N°. 184. Fig. 1.

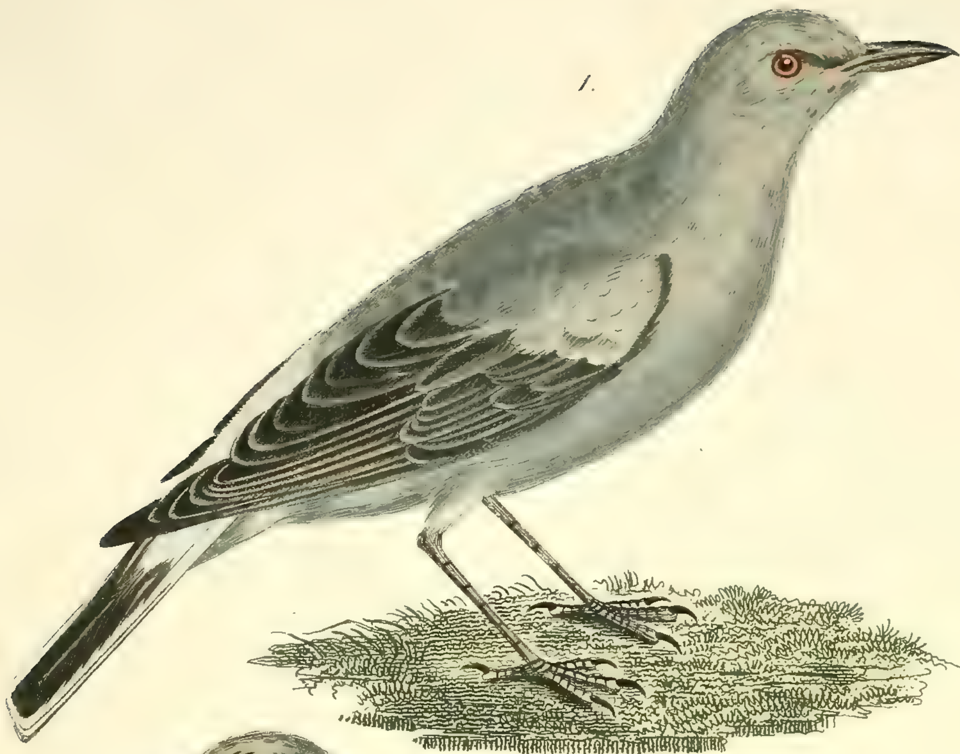
Ce traquet habite le pays d'Auteniquoi, où il fréquente les buissons, au haut desquels on le voit toujours se percher : il est à-peu-près de la taille de notre tarier ; très-malin, des plus farouches, et fuyant sans cesse, sur-tout très-à-propos, de buisson en buisson, il mène ainsi le chasseur très-loin, et finit ordinairement par le déconcerter. En s'éloignant, il laisse à découvert les couvertures blanchâtres de son croupion, ainsi que le blanc qui borde les quatre plumes latérales de sa queue qu'il étale beaucoup en volant. Bien différent du traquet que nous avons nommé *traquet familier*, celui-ci au contraire fuit les hommes et ne s'approche qu'avec circonspection des habitations, où on le voit quelquefois autour d'un parc de bestiaux; mais voit-il quelqu'un sortir de la maison, aussi-tôt il s'éloigne et gagne la plaine. J'ai donné à cette espèce le nom de Tractrac, parce qu'il m'a paru, par son cri, prononcer assez distinctement ces deux syllabes. On observe, dans cette espèce, le même mouvement d'aîles et de queue que dans les deux traquets dont nous avons déja parlé.

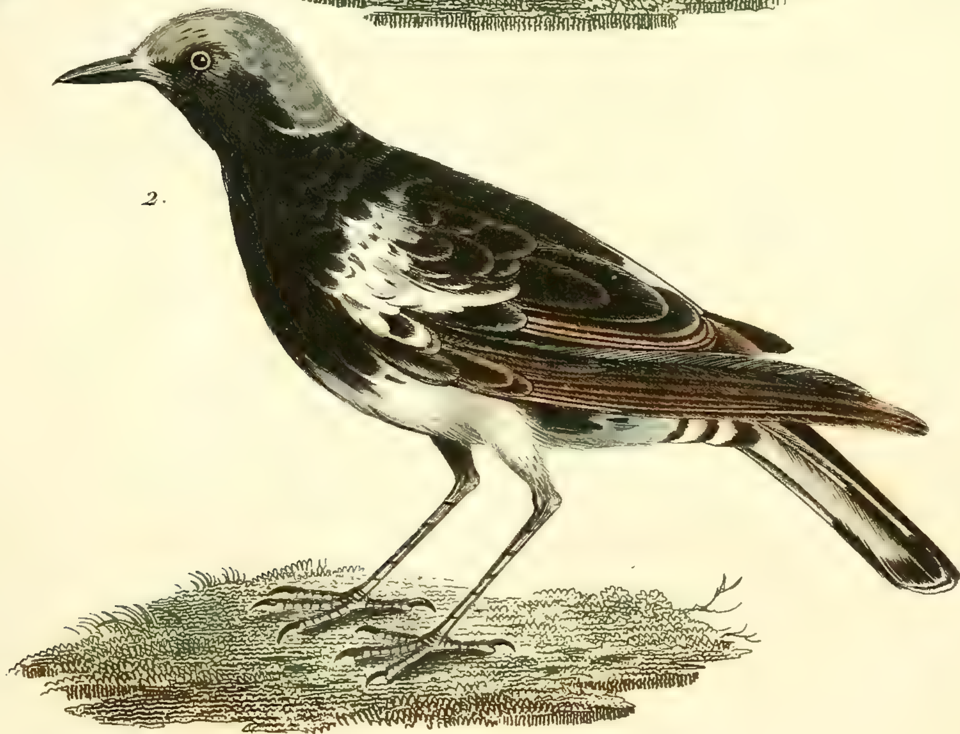
Celui-ci n'a rien de très-distingué dans le plumage. C'est un gris-cendré qui couvre la tête, tout le manteau, qui s'éclaircit un peu au bas du dos, et qui blanchit totalement

sur les couvertures du dessus de la queue. Le cou par devant et la poitrine sont d'un gris-blanchâtre : tout le reste du dessous du corps est blanc. Les douze plumes de la queue sont en général noires terminées de blanc et toutes égales en longueur : les quatre premières de chaque côté sont bordées de blanc extérieurement, mais la quatrième et la troisième n'ont de ce blanc que vers leur naissance, celle-ci cependant un peu plus que l'autre. Les deux dernières, c'est-à-dire les deux plus extérieures sont blanches dans toute leur longueur; les pennes des aîles sont d'un noir brun et bordées, les premières de brun clair, et les dernières de blanc. Le bec et les pieds sont noirs. L'œil, très-grand, est d'un brun noisette : la paupière est entourée d'un rang de plumes blanches.

Cet oiseau creuse aussi la terre au pied d'un buisson, y amasse quelques brins d'herbes, et la femelle y dépose quatre œufs grisâtres, parsemés d'une infinité de petits points brunâtres.

Entre huit mâles et cinq femelles que j'ai tués, j'ai vu pour toute différence que celles-ci étoient un peu plus petites que leurs mâles, et que le blanc du croupion occupoit chez elles moins de place que chez ces derniers. Dans le jeune âge toutes les plumes du manteau sont bordées de roussâtre.





Le Traquet Montagnard. fig. 1. Le Jeune Age fig. 2 Le Moyen Age.

Cde Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois

LE TRAQUET MONTAGNARD.

N°. 184. Fig. 2, et N°. 185. Fig. 1 et 2.

Voici encore une espèce de grand traquet que nous laissons parmi les oiseaux de ce nom, quoique par ses mœurs il paroisse se rapprocher un peu du merle de roche, particulièrement de celui que nous avons nommé *rocard ;* car il n'habite, comme ce dernier, que les monts hérissés de rochers dans les cavernes profondes desquels il se retire et niche. Il est peu d'oiseaux dont la ruse et la finesse égalent celles du rocard et du traquet de cet article : leur naturel est à-peu-près le même.

Le Traquet montagnard descend très-rarement dans la plaine, et n'y descend jamais que dans les tems de grande sécheresse, lorsque le soleil a pompé et évaporé toute l'eau qui se trouvoit sur les rochers. Dans ce cas il parcourt de grands espaces pour s'approcher des sources ou des rivières. On ne parvient à tuer cet oiseau qu'à force de patience et par des ruses dont j'ai parlé à l'article du rocard, que j'ai décrit avec les merles d'Afrique. A la moindre apparence du danger il s'éloigne et va se poser sur des rochers inaccessibles : un seul coup de fusil le fait s'envoler de l'autre côté de la montagne ou bien s'enfoncer dans un trou d'où il ne sort que quand il croit le danger passé. Il m'est souvent arrivé de voir

au moins une vingtaine de ces oiseaux dispersés sur tout un côté d'une montagne, et d'être, après l'explosion d'un coup de fusil, une matinée entière sans en voir reparoître un seul.

Enfin tout ce que j'ai dit des ruses et des finesses du merle de roche, le rocard, peut en général s'appliquer à ce Traquet de montagne, dont chaque âge offre autant de variétés différentes pour les couleurs. Dans son état parfait, c'est-à-dire, après la première mue de sa seconde année, cet oiseau est entièrement noir dans son plumage, à l'exception du ventre, des épaules, des couvertures du dessus et du dessous de la queue et des bordures des plumes latérales de celle-ci qui sont blanches. Les yeux sont bruns, le bec et les pieds noirs. Quand la femelle a pris ses couleurs, elle est absolument semblable à son mâle; elle est seulement plus petite que lui.

La figure 1 de la planche 185 représente le même oiseau dans son jeune âge, avec son plumage au sortir du nid; plumage dont il conserve les couleurs jusqu'à la seconde mue. Alors le mâle et la femelle sont l'un et l'autre d'un joli gris plus bleuâtre sur le corps et plus pâle en dessous. Les plumes des aîles sont noirâtres et toutes bordées de gris; celles du milieu de la queue noires et les latérales en partie blanches. Le croupion est blanc et l'épaule d'un gris très-blanchâtre. Le bec et les pieds sont bruns; l'œil est d'un brun-rougeâtre. Ces oiseaux sont à cet âge très-faciles à approcher et fort aisés à tuer.

La figure 2 de la planche 185 représente notre Traquet montagnard dans son moyen âge, c'est-à-dire tel qu'il est après la seconde mue. Arrivés là, les individus de cette espèce sont tous différemment habillés et offrent presqu'autant de variétés distinctes; car ils sont alors tachetés diversement de gris,

de blanc et de noir, parce que les couleurs du jeune âge qu'ils conservent encore en partie occupent différentes places. Parfois c'est le manteau seulement qui est gris, ou il ne l'est même que d'un côté; dans quelques individus c'est la tête, comme dans celui que j'ai fait peindre ; quelquefois aussi tout le plumage est varié et mélangé d'autant de plumes grises que de noires. A cet âge, comme on le voit par la figure, le blanc des épaules, du croupion et du ventre, se montre déja pur quoiqu'encore un peu mélangé des couleurs de l'enfance. Il n'y a donc que le croupion et les plumes latérales de la queue qui conservent toujours dans tous les âges la même couleur.

Dans le tems des amours seulement, ces oiseaux volent par paire : lorsque les petits ont pris l'essor, toute la famille reste quelque tems en société; mais du moment que ceux-ci peuvent se pourvoir, chacun s'isole et vit pour lui seul : le père et la mère même n'ayant plus à songer à leurs petits, s'oublient et se séparent, vivent chacun de leur côté jusqu'à ce que le retour de la belle saison et des amours les rapproche : ils font alors une espèce de cri qui retentit dans les cavernes profondes des monts hérissés qu'ils habitent et où ils élèvent leurs petits. Je n'ai jamais pu me procurer leurs œufs par la difficulté de parvenir jusqu'aux endroits où ils établissent leur nid.

L'espèce du Traquet montagnard habite le pays des Namaquois, seul canton de l'Afrique où je l'ai trouvée. Elle ne se nourrit que de vers et d'insectes mous.

LE TRAQUET FOURMILIER.

Nos. 186 et 187.

Quoiqu'il ne soit pas plus grand que celui que j'ai nommé l'imitateur, ce traquet est cependant plus gros que lui et d'une forme plus ronde : son bec est aussi plus renflé, sa queue moins longue, et ses pieds sont plus robustes ; le Traquet fourmilier enfin est plus ramassé, plus trapu que l'imitateur. Il diffère encore de ce dernier par ses couleurs et par son naturel plus farouche; car il ne se laisse que très-difficilement approcher : il ne fréquente ni les habitations, ni les hordes des sauvages, se tenant toujours dans les plaines et plus particulièrement dans celles où se trouvent formées de ces voûtes que bâtissent les fourmis d'Afrique et sur le haut desquelles il aime à se tenir, comme à se nourrir des larves de ces industrieux insectes, raisons pour lesquelles je l'ai surnommé le *fourmilier*.

Les demeures solides que se construisent ces fourmis seroient cependant impénétrables pour ce traquet, si les cochons de terre (1), espèce de grand fourmilier du Cap, ne les

(1) Cet animal, très-répandu dans certains cantons du Cap de Bonne-Espérance, est un vrai tamanoir ou grand fourmilier, mais qui diffère totalement des espèces qu'on trouve dans le Nouveau-Monde. M. Allaman a très-bien décrit cet animal et en a donné une figure que l'on peut voir aussi dans le Supplément de M. de Buffon.



Le Fourmillier Mâle.

Cl.de Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.



Le Traquet Fourmillier femelle.

Cde Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois

démolissoient pour en dévorer eux-mêmes les habitans. C'est dans ces mêmes demeures ainsi détruites que le Traquet fourmilier bâtit son nid et qu'il élève ses petits; mais c'est souvent aussi dans un trou de taupe ou sous une roche. La ponte est de quatre ou cinq œufs blancs. Ces oiseaux volent toujours par paire, et lorsque les petits ont pris l'essor, on se forme en famille et l'on y reste quelque tems sans se séparer.

Le mâle du Traquet fourmilier, que j'ai fait représenter de grandeur naturelle, se distingue de sa femelle par une tache blanche qu'il porte sur l'épaule et qui appartient aux petites couvertures du poignet de l'aîle dont quelques pennes intermédiaires ont aussi leurs côtes blanches. Cet oiseau est d'ailleurs entièrement d'un brun sombre sur toute la partie supérieure du corps, de l'aîle et de la queue, mais d'une teinte plus foible sur le ventre et le dessous de la queue. La gorge est nuée de roussâtre, teinte qui borde aussi les plumes du devant du cou et de la poitrine. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs; l'œil est d'un brun foncé. Dans son jeune âge, le mâle n'a point la tache blanche de l'aîle, et ne la prend qu'à la seconde mue.

La femelle diffère du mâle non-seulement par cette tache blanche de l'aîle qui lui manque; mais elle est aussi plus petite que lui, et le brun est chez elle plus foncé sur tout le corps.

C'est vers le Sondag et le Swarte-kop, rivières des environs du pays des Caffres, que j'ai trouvé cette espèce de traquet qui diffère encore de l'imitateur en ce qu'il se perche sur les grands arbres.

Nous remarquerons que le Traquet fourmilier s'éloigne un

peu du genre de notre motteux pour se rapprocher de celui de l'étourneau : cependant il tient de plus près au premier. Il fait entendre une sorte de ramage ou plutôt de cri, que l'on peut rendre passablement par *trrrrrri-hir-hi-hirrr* en traînant beaucoup sur l'*r*.



Le Traquet a Cul Roux fig. 1. Le Traquet a Queue Striée figure 2.

Cte Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

LE TRAQUET A QUEUE STRIÉE.

N°. 188. Fig. 1.

Ce traquet se distingue de toutes les autres espèces de son genre par sa queue striée en largeur et d'une manière très-sensible, non-seulement à la vue, mais au toucher même, lorsque l'on passe les doigts sur la tige de ses deux pennes intermédiaires, où sont ces stries qui se relèvent et s'abaissent; de sorte que nous avons cru pouvoir tirer d'elles le signalement physique que nous donnons à l'oiseau. On le reconnoîtroit cependant tout aussi bien aux deux épaulettes blanches qui font partie des couvertures du haut de ses aîles et de quelques-unes de ses plumes scapulaires. Celles-ci portent la plupart une tache noire vers leur bout: on remarque aussi sur le milieu du ventre une tache rousse, et les couvertures du dessous de la queue sont de ce même roux. Quant au reste du plumage, il est partout d'un noir luisant. Les pennes alaires et toutes les couvertures, celles dont nous avons parlé plus haut exceptées, sont noires: le bout seulement des pennes alaires tire au brun. La queue est entièrement noire et les pennes latérales en sont tant soit peu étagées. Le bec et les pieds sont noirs et les yeux marron.

La femelle ne diffère du mâle que par un peu moins de taille: le noir est aussi un peu moins luisant chez elle que chez ce dernier.

L'espèce de ce traquet habite les buissons et les bois de mimosas du pays des Caffres. Elle fait son nid à terre sous un buisson épais. La ponte est de quatre œufs grisâtres, que le mâle et la femelle couvent alternativement.

Cet oiseau a aussi l'habitude de battre des aîles et de relever la queue ainsi que le font au reste tous les traquets en général. On exprime très-distinctement son cri par les syllabes *tac-tac-trac tac-tac-trac*, que le mâle répète à chaque instant, en même tems qu'il bat des aîles et qu'il hausse la queue.

L'espèce du Traquet à queue striée se trouve aussi dans le Bengale : nous en avons vu du moins un individu dans le cabinet de M. Raye de Breukelerwaert, qui a été envoyé de ce pays.

LE TRAQUET A CUL ROUX.

N°. 188. Fig. 2.

Cette espèce habite les mêmes pays que la précédente. Nous la nommons Traquet à cul roux, parce qu'elle a tout le dessous du corps, à partir du bas de la poitrine jusques et y compris les couvertures du dessous de la queue, même les plumes des jambes, d'un roux prononcé, qui pâlit un peu sur le bas-ventre seulement. Le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la queue elle-même, à l'exception de ses deux pennes intermédiaires, presque toutes d'un noir-brun, sont du même roux que le dessous du corps. La tête, le cou, le manteau, toutes les couvertures du dessus des aîles sont d'un noir mat. Les grandes pennes alaires sont d'un noir brunissant toujours davantage vers leur pointe. Les couvertures du dessous des aîles sont rousses. Le bec et les pieds sont noirs, les yeux roux.

Il n'y a de différence entre le mâle et la femelle dans cette espèce, qu'un peu plus de taille chez le premier.

Je n'ai trouvé nulle part le nid du Traquet à cul roux; ainsi je n'ai rien à dire sur les lieux où il le fait, ni sur la ponte. Quant au cri de cet oiseau, j'ai remarqué qu'il avoit beaucoup de rapport avec celui de notre rouge-gorge d'Europe.

LE TRAQUET COMMANDEUR.

N°. 189.

Ce traquet a beaucoup de rapport avec le traquet fourmilier, et, comme ce dernier, il fréquente les fourmilières pour se repaître des larves de ces industrieux insectes. Il vole en petite troupe composée seulement de toute une nichée et du père et de la mère, qui n'abandonnent leurs petits que lorsque ceux-ci, à leur tour, sont propres à donner naissance à une nouvelle génération. Tout le plumage de ce traquet est en général d'un noir brunissant à certain aspect, sauf les couvertures du poignet des aîles qui sont d'un blanc-rosée plus vivement coloré au mâle que chez la femelle qui est en outre un peu moins forte de taille que lui. Dans les deux sexes le bec et les pieds sont noirs, et les yeux d'un brun rougeâtre.

Cette espèce, absolument nouvelle, habite la côte ouest d'Afrique, depuis le 28e. degré de latitude sud jusqu'au tropique, seul canton où je l'ai rencontrée, et où elle n'arrive même que pour y passer la saison des amours et s'en retourner à la mousson des pluies, ou l'hyver du pays.

La ponte de ces traquets étant passée quand j'arrivai dans la contrée qu'ils fréquentent, je n'en ai pu observer ni les



Le Traquet Commandeur Mâle.

Cl. Tessard sculp.

de l'Imprimerie de Langlois.

œufs ni le nid; mais les Sauvages m'ont assuré qu'il nichoit dans les cavernes souterraines; ce qui est probable, puisque tous les individus de l'espèce, que je me suis procurés, avoient leur plumage sali de terre, et que d'ailleurs j'avois déja remarqué que ces oiseaux, lorsque je les poursuivois avec trop d'acharnement, pour les tirer, disparoissoient tout-à-coup et se cachoient pendant des heures entières sans cependant avoir abandonné le canton; ce qui dénote toujours des oiseaux ayant une retraite assurée où ils se retirent au besoin. Les petites troupes, dans lesquelles je ne trouvois toujours que deux vieux oiseaux, l'un mâle et l'autre femelle, tout le reste étant des jeunes de l'année, sont fortes de sept ou huit, et quelquefois de dix individus. Il est donc certain que la ponte est de cinq œufs au moins, et de huit au plus.

Dans son premier âge, le Traquet commandeur a le plumage d'un brun roussâtre, et ses épaulettes sont d'un blanc pur; de sorte que, dans cet état, on le prendroit facilement pour être un individu de l'espèce du traquet fourmilier; mais ce dernier a le bec beaucoup plus fort que le premier: c'est pourquoi il sera toujours facile de distinguer ces deux espèces voisines.

Le Traquet commandeur se trouve aussi à Malymbe, où nous en avons vu plusieurs individus, mais en tout semblables à ceux que j'ai rapportés des parties plus sud d'Afrique. On voit dans le cabinet de M. Temminck, à Amsterdam, un de ces derniers.

LE TRAQUET COUREUR

OU

LE TRAQUET A CALOTTE ET QUEUE BLANCHES.

N°. 190.

Ce traquet est le plus grand et le plus fort de tous les traquets d'Afrique que nous connoissions. Il ne fréquente que les plaines arides et brûlées où il vit de la manière la plus solitaire : toujours à terre et courant, il échappe facilement aux tentatives du chasseur, qui se lasse bien vîte de le poursuivre, et qui d'ailleurs le perd bientôt de vue dans les détours que l'oiseau rusé et malin fait sans cesse pour l'éviter, aussitôt qu'il s'est apperçu que c'est à lui qu'on en veut. Cette espèce est aussi une de celles qui a le plus exercé ma patience pour me la procurer. C'est une chose assez remarquable, que chez tous les animaux en général, ceux qui vivent solitaires sont toujours les plus rusés, et ceux chez lesquels l'instinct de leur conservation est poussé le plus loin. Et certes le Traquet coureur, que j'ai ainsi nommé parce qu'en effet il vole bien moins qu'il ne marche, préférant toujours s'échapper par la course, ne le cède point en



Le Traquet à Calotte et Queue blanche Mâle.

Ch. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois



finesse au rusé merle de roche, que j'ai décrit sous le nom d'*espionneur*.

Monté sur de longues jambes, le Traquet coureur arpente les plaines brûlées où il trouve une ample pâture parmi les insectes qui y abondent, et notamment des sauterelles dont il fait sa principale nourriture. On ne voit jamais, dans le même canton, qu'un mâle et sa femelle, et dont le hasard seul peut même procurer la vue; puisque se tenant toujours à terre, les buissons épars dans les plaines du Naméroo qu'ils habitent, les dérobent facilement aux regards de l'observateur. Mais à un cri perçant qu'on peut entendre de très-loin, et qui est le cri d'appel du mâle, lorsque sa femelle erre loin de lui, on est averti de la présence du couple, qu'il faut tâcher de surprendre dans une clairière, pour avoir le tems de les ajuster; et on le peut alors d'autant plus facilement, que, surpris, ils s'envolent en rasant la terre jusqu'au buisson le plus voisin; mais arrivés là ils reprennent leur course, et il est impossible de les suivre dans les détours qu'ils font : tenter de les surprendre de nouveau seroit une chimère, sur-tout s'ils ont été manqués une fois.

Le Traquet coureur est représenté sur notre planche dans toutes ses proportions, ainsi nous ne parlerons pas de sa taille. Quant à son signalement, il sera facile de le donner. Tout le dessus de la tête est couvert d'une calotte blanche qui règne depuis les narines jusqu'à l'occiput et embrasse d'un œil à l'autre. La queue, qui est étagée, est blanche sur les côtés et noire dans son milieu; c'est-à-dire que les deux pennes intermédiaires de celles-ci sont noires et les latérales blanches : le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue sont également blancs. Tout le reste du plumage est

d'un noir mat semblable à celui de notre merle d'Europe. Le bec, armé d'un croc à la pointe de la mandibule supérieure, est noir ainsi que les pieds, les ongles et les tarses, qui sont alongés et propres enfin aux fonctions que la nature a attribuées à cette espèce. Les yeux sont bruns-noirs.

La femelle ne diffère du mâle que par un peu moins de grandeur, et par son noir plus rembruni que celui de ce dernier.

Je n'ai pu me procurer aucune connoissance sur la ponte de ces oiseaux, ni sur la manière dont ils construisent leur nid; mais il est plus que probable qu'ils nichent comme tous les traquets de plaine, à terre, et même dans des trous.



Le Tracal Mâle.

Cde Fossard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

LE TRACAL.

N°. 191.

Nous terminerons l'histoire des traquets d'Afrique, par une espèce qui, participant autant de ces derniers que des alouettes, semble destinée par la nature à lier ces deux genres. Le Tracal est donc une de ces espèces composites que la nature place aux confins de presque tous les genres, et dont la découverte devient si intéressante pour l'observateur qui, dégagé de toute prévention systématique, suit la marche naturelle que lui indiquent les rapports qui lient les êtres.

Aux caractères extérieurs des alouettes, le Tracal réunit absolument les mœurs de notre motteux d'Europe, dont il semble avoir emprunté toute l'allure et le vol. Mais comme dans les déserts de l'Afrique le Tracal ne trouve point les terres labourées où se plaît notre motteux d'Europe, c'est sur les terres incultes, les sables arides, le revers des montagnes pelées où le Tracal trouve, en Afrique, les lieux découverts qui conviennent à son instinct, à son goût, à ses besoins, et dans lesquels il remplit enfin les fonctions auxquelles la nature l'a appelé.

C'est aussi, comme notre motteux, sous un tas de pierres, ou dans un trou, que le Tracal établit sa demeure solitaire,

et élève ses petits. Posé sur un point élevé de son domaine, cet oiseau observe de loin tout ce qui se passe autour de lui, et se sauve dans sa cachette au moindre danger. A ces mœurs sauvages, bien différentes assurément de celles des alouettes, on retrouve cependant au Tracal les formes épaisses du corps, la structure du bec, et enfin cet ongle alongé du doigt postérieur qu'ont les alouettes en général. Je dis en général, car toutes les alouettes n'ont point, absolument, l'ongle postérieur droit et alongé : aussi voyons-nous qu'il n'y a que les alouettes grandes marcheuses, les alouettes de plaine enfin, et qui ne se perchent point ou du moins très-peu, qui soient pourvues de ce grand ongle droit, que la nature, au reste, a donné à beaucoup d'autres oiseaux qui ne sont cependant pas pour cela du genre des alouettes.

Le Tracal a le plumage noir, écaillé de jaune ; toutes ses plumes en général étant terminées par une bordure de cette dernière couleur, se détachent les unes sur les autres de la manière la plus agréable : le bout des dernières pennes alaires, ainsi que celui des plumes de la queue, est également terminé de jaune, et les flancs sont fouettés du même jaune. Le bec est jaune à sa base et noir du reste. Les pieds et les ongles sont d'un noir-brunissant, et les yeux d'un brun-rouge.

Le mâle est un peu plus fort que la femelle, et son noir prend sur la tête un reflet purpurin que celle-ci n'a point : tout est semblable d'ailleurs, à la nuance près du jaune qui borde les plumes, et qui, dans la femelle, est d'un ton plus foible qu'au mâle.

J'ai rencontré l'espèce du Tracal dans les plaines arides du pays des Grands Namaquois et au pied des monts hérissés

hérissés de la même contrée. Cet oiseau est d'une approche difficile : sa ponte est de cinq œufs dont la couleur est d'un bleu pâle, parsemé de taches roussâtres. Ayant été obligé de quitter le canton quelques jours après que j'eus découvert un de ces nids, le seul que j'aie examiné, je n'en ai pas vu les petits ; et à mon retour dans le canton, l'espèce étoit déja partie, car elle ne passe que la saison d'été dans le pays.

DES ALOUETTES.

Les Alouettes sont des oiseaux qui se plaisent dans les lieux découverts : aussi, partout où l'homme a porté la culture, c'est dans les champs défrichés qu'elles se portent toutes de préférence ; du moins tel est l'instinct habituel des Alouettes proprement dites. On les reconnoît d'abord à leurs ongles postérieurs plus ou moins longs et droits ou presque droits; ce qu'elles partagent cependant avec plusieurs autres oiseaux d'ailleurs trop différens d'elles par d'autres caractères, pour qu'on puisse s'y méprendre et les confondre ensemble. Tels sont les jacanas et une famille toute entière d'oiseaux voisins des coucous, que les méthodistes ont toujours confondus avec ces derniers : enfin telle est encore une perruche des Terres Australes, grande marcheuse, à laquelle nous avons donné, dans notre Histoire naturelle des perroquets, le nom de *perruche ingambe;* oiseaux qu'il n'est pas possible de prendre pour des Alouettes, de quelque préjugé systématique de nomenclature qu'on soit d'ailleurs tourmenté.

Les Alouettes marchent toutes et ne sautent point : elles courent même à de très-grandes distances, et fort vîte. Elles se nourrissent de vers, de petites chenilles lisses, d'œufs de

fourmis et d'araignées, enfin de tous les insectes mous qu'elles rencontrent dans les champs: elles mangent aussi des graines, mais seulement celles qui sont huileuses, et ne touchent point aux semences farineuses, du moins dans l'état de liberté.

Les Alouettes ont toutes, aussi en général, une espèce de chant quelconque plus ou moins agréable : celles qui ne chantent pas bien ont au moins un cri accentué qui n'a rien de dur et de choquant pour les oreilles délicates. Enfin les Alouettes nichent à terre, se vautrent dans la poussière, et sont toutes plus ou moins délicates à manger. Je dis plus ou moins délicates, car même chez nous, celles qui habitent les lieux incultes, ne valent pas celles qu'engraissent les plaines fertiles de la Beauce, de la Lorraine, et de toutes les contrées cultivées. Aux environs du Cap de Bonne-Espérance, les Alouettes sont grasses et succulentes, pendant que dans les déserts, les mêmes espèces sont un mêts peu savoureux.

Les Alouettes se divisent naturellement en deux familles très-distinctes, les Alouettes proprement dites, et dont nous venons de donner l'historique des mœurs; ensuite viennent les Alouettes pipi, qui diffèrent des Alouettes proprement dites, par une taille plus svelte, plus alongée, un bec plus fin, une allure enfin et des mœurs bien différentes de ces dernières. Ces Alouettes fréquentent aussi les arbres; elles se perchent souvent, et la plupart font leur nid dans les buissons. En Europe, nous avons plusieurs Alouettes qu'il conviendroit de réunir dans cette seconde famille : telle est d'abord l'Alouette pipi proprement dite, et qui est bien propre à remplir l'intervalle qui sépare le genre Alouette des oiseaux que Buffon a réunis sous le nom de *demi-fins*. Le cugelier ou l'Alouette des bois figureroit aussi bien mieux dans cette seconde

famille, avec la farlouse, la locustelle, la spipolette, qu'avec les Alouettes ; enfin notre rousseline ou l'Alouette de marais feroit une sixième espèce de cette même famille, servant de la manière la plus convenable, d'intermédiaire entre les lavandières, les bergeronettes et les Alouettes proprement dites.

Il paroît que les Alouettes sont fort rares dans le Nouveau-Monde, du moins j'assure bien positivement n'avoir pas encore jusqu'ici reconnu une seule Alouette dans aucun des oiseaux envoyés d'Amérique, et pas même dans aucun de ceux qui se trouvent décrits comme tels et venant du Nouveau-Monde, du moins dans toutes ces prétendues Alouettes dont j'ai pu examiner quelques individus. Quant à ceux dont je ne connois pas la nature, je ne puis rien statuer à leur égard ; mais qu'il me soit permis d'avouer ici que les Alouettes sont du nombre des oiseaux sur lesquels se tromperont facilement des yeux peu exercés.



L'Aloüette Sirli Mâle.

Cde. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

LE SIRLI, MÂLE.

N°. 192.

Je n'ai découvert, dans toute la partie de l'Afrique dans laquelle j'ai pénétré, que sept espèces d'alouettes, dont deux étoient déja connues, et une troisième seulement indiquée. Nous commencerons donc l'histoire de cette tribu d'oiseaux par l'espèce dont les naturalistes avoient déja parlé avant nous ; et nous ajouterons même à son histoire quelques observations qui en completteront la connoissance.

La première de ces espèces connues est l'alouette décrite par Buffon, sous le nom de Sirli, dénomination que nous lui conservons, parce que c'est celle sous laquelle cet oiseau est connu par tous les colons du Cap, qui l'ont ainsi nommé parce que son ramage, ou pour mieux dire son cri, l'exprime très-distinctement. Un bec non-seulement plus long que ne l'ont ordinairement les alouettes, mais qui se courbe en faulx, distingue particulièrement le Sirli ; et si, par ce caractère, cet oiseau semble s'éloigner de son genre, du moins, par tous ses autres attributs et ses mœurs, on ne peut s'empêcher de l'y réintégrer. Quoiqu'il paroisse aujourd'hui que les méthodistes veulent en faire un promérops, on voit à regret, dans notre Muséum de Paris, un de ces Sirlis, rapporté de Barbarie, où l'espèce se trouve tout aussi bien qu'au Cap de

Bonne-Espérance, figurer parmi les promérops, pendant qu'on voit un peu plus loin un autre individu Sirli, rapporté du Cap, admis parmi les alouettes, sa vraie place : contradiction singulière sans doute.

Le Sirli est fort commun aux environs de la ville du Cap: on en voit beaucoup dans toutes les dunes sablonneuses qui bordent les plages de la baie de la Table et de celle de Falso ainsi que de Saldanha, où il ne faut pas chercher longtems pour le découvrir, sur-tout le matin au point du jour, et le soir au coucher du soleil, tems où il se plaît le plus à se faire entendre. Perché sur le haut d'une dune, cet oiseau crie d'une voix qui retentit au loin, *sirrrrrr-li-sirrrrrr-li*, en traînant beaucoup sur la première syllabe, *sir*, qu'il prolonge autant que le permet son haleine, et qu'il termine ensuite par la dernière, *li*, poussée avec force et du ton le plus aigu. Dans cette fonction du chant, l'oiseau reste immobile, le cou tendu et le bec en l'air ; on diroit qu'il cherche à faire pénétrer le son de sa voix au plus loin possible : il est certain qu'on l'entend à une très-grande distance quand le tems est calme et serein. Pendant le chant, ou pour mieux dire les cris du mâle, car il n'y a que lui qui crie ainsi, il est facile de l'approcher et de le tuer ; mais dans tout autre moment il est très-farouche et conduit le chasseur de dune en dune jusqu'à ce que, lassé de le poursuivre, celui-ci l'abandonne pour courir après un autre, car tous les Sirlis mâles du canton se répondent entre eux sans chercher à se réunir. Cependant dans le courant de la journée les Sirlis se retirent dans la plaine qu'ils parcourent comme les autres alouettes, ramassant les insectes et les menues graines dont ils se nourrissent : alors en battant la plaine on les fait partir d'assez près, et on peut les tirer au vol beaucoup plus facilement que lorsqu'ils sont en védettes sur une dune.

La femelle dépose ses œufs à terre, au pied d'un buisson, dans un creux qu'elle pratique en la grattant seulement, et qu'elle couvre d'un peu d'herbe sèche et de quelques plumes qu'elle s'arrache au ventre. La ponte est de trois à cinq œufs d'un gris sale pointillé de fauve. Le mâle couve tout aussi bien que la femelle, et les petits éclosent le vingtième jour d'incubation. Les couleurs du Sirli sont fort unies; un brun-gris roussâtre relevé de quelques teintes plus claires colore tout le dessus de l'oiseau : le dessous du corps est d'un blanc-jaune ou roussâtre semé sur la poitrine de quelques traits oblongs brunâtres. Le bec est d'un brun-noir : les pieds sont d'un brun-jaunâtre, et les yeux bruns. Au reste nous renvoyons le lecteur à la figure exacte que nous publions ici du mâle du Sirli. La femelle lui ressemble absolument, sinon qu'elle est un peu plus svelte que lui; que ses ongles postérieurs sont moins longs que les siens : son bec est aussi moins alongé et moins courbé sur-tout que celui du mâle.

Nous avons dit que le Sirli se trouvoit aussi en Barbarie. Desfontaines, le botaniste célèbre, qui a parcouru cette partie de l'Afrique, en a rapporté un individu qu'on voit au Muséum, parmi les promérops. Ce Sirli ne diffère de ceux que j'ai vus dans le sud de l'Afrique, que par des teintes plus pâles dans tout son plumage; du reste tout est si semblable entre eux, qu'il n'y a pas de doute que le Sirli de Barbarie n'appartienne à l'espèce du Sirli du Cap de Bonne-Espérance, et ne soit pas enfin un promérops.

L'ALOUETTE A GROS BEC, MÂLE.

N°. 193.

Voici l'alouette d'Afrique la plus commune et la plus généralement répandue, celle qui fréquente les terres cultivées de la colonie du Cap et vit absolument dans cette partie du monde, comme chez nous l'alouette commune, si généralement connue, et dont on fait en Europe, et en France sur-tout, une si grande destruction, et notamment à Paris où on la vend sous le nom de mauviette. Je regarde aussi cette Alouette, que je surnommerai à gros bec, comme représentant, dans les terres méridionales de l'Afrique, l'espèce commune de l'alouette d'Europe, dont elle se distingue pourtant au physique par son bec plus gros, et au moral par ses mœurs, car elle ne chante pas et ne s'élève jamais dans les airs. Elle diffère encore de notre alouette commune par son plumage plus rembruni, par sa queue plus courte et par ses tarses plus longs : caractères qui doivent la faire considérer comme une espèce particulière.

L'Alouette à gros bec fait son nid à terre dans une fosse qu'elle revêt d'herbe et de crin. Sa ponte est de quatre, cinq, et rarement de six œufs, dont la couleur est d'un gris-vert piqueté de roux. Quant au plumage, il n'a rien de bien saillant; c'est du brun-noirâtre dans le milieu de toutes les plumes du dessus de l'oiseau, lesquelles sont bordées d'une teinte

plus



l'Aloüette gros bec Mâle.

Ch^{le}. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois

plus claire. La poitrine est grivelée de brun-noir sur fond blanc sale, qui est la couleur de tout le dessous du corps. Les yeux sont bruns ; le bec et les pieds noirâtres. La femelle diffère du mâle par sa taille un peu inférieure à la sienne.

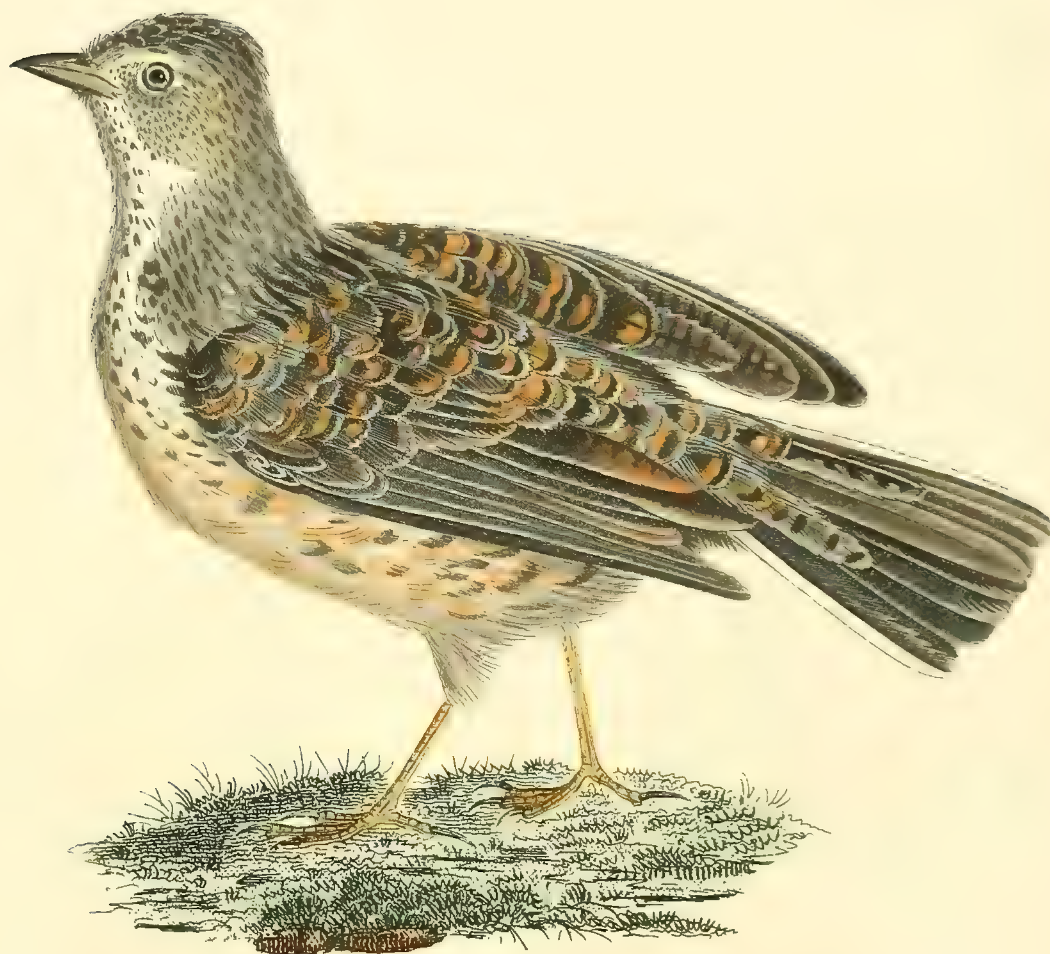
Les colons du Cap nomment cette alouette *deubelde-liwerk*, alouette double, parce qu'elle est plus forte qu'une autre espèce dont nous parlerons, et qu'ils distinguent par le nom de *inkelde-liwerk*, alouette simple.



L'ALOUETTE BATELEUSE.

N°. 194.

De toutes les alouettes du Cap de Bonne-Espérance, voici celle qui se rapproche le plus, par son habitude de s'élever dans l'air, de notre alouette vulgaire d'Europe. Cependant par la manière avec laquelle cette alouette africaine opère son ascension, elle diffère à quelques égards de l'espèce européenne, dont elle se distingue bien plus encore par son riche plumage agréablement bigarré. L'Alouette bateleuse ne s'élève pas à plus de quinze à vingt pieds de terre, et pendant tout le tems qu'elle monte perpendiculairement, elle produit un bruit particulier par le mouvement précipité avec lequel elle frappe l'air de ses aîles, bruit qu'on entend de très-loin et qui lui a fait donner, dans le pays, le nom de *clapert-liwerk*, que j'ai traduit par celui d'Alouette bateleuse. Arrivée au plus haut point où elle s'est élevée et qui paroît subordonné à l'impuissance de prolonger plus longtems ce singulier battement d'aîles, elle entonne un cri, *pi-ouit*, dont elle traîne la dernière syllabe pendant tout le tems qu'elle met à descendre; ce qu'elle fait en fermant entièrement les aîles et en décrivant une ligne oblique jusqu'à terre où elle se repose une demi-minute tout au plus, pour recommencer le même manège, pendant quelquefois deux heures de suite sans interruption. C'est principalement dès l'aube du jour, et le soir



l'Aloüette Bateleuse Mâle.

Ode Fessard sculp.

de l'Imprimerie de Langlois.

au coucher du soleil et même une grande partie de la nuit, qu'on entend cet oiseau, dans tout le Swart-land, les plaines arides du Piquet-berg et le Karow; enfin dans tous les pays secs et sablonneux de l'Afrique à l'une et l'autre côte, et même dans l'intérieur des terres. Mais il faut observer ici que ce manège de l'Alouette bateleuse n'a lieu que pendant la saison des amours, comme chez nous notre alouette ne s'élève en chantant qu'au printems seulement, et rarement durant le reste de l'année.

L'Alouette bateleuse ne se perche point; vivant toujours à terre elle y cherche les insectes et les graines propres à sa nourriture; c'est aussi dans une petite fosse que la femelle dépose quatre, cinq, et quelquefois six œufs d'un gris-vert, que le mâle couve à son tour et tout aussi bien que celle-ci.

Le plumage de l'alouette dont nous faisons le sujet de cet article, est agréablement varié sur le corps de brun-marron, et de noir coupé par des festons blancs qui bordent les plumes du manteau, des scapulaires et des couvertures des aîles. La gorge est blanche, la poitrine maillée de fauve sur fond blanc, et enfin le dessous du corps est d'un blanc-orangé. Le bec est brunâtre, les pieds d'un jaune-brun, et les yeux d'un marron-rougeâtre. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont moins régulièrement marquées et qu'elle est un peu plus petite que lui. Dans le jeune âge il règne un ton roussâtre partout, et tout le dessous du corps est d'un roux-orangé.

L'ALOUETTE SENTINELLE.

N°. 195, le mâle. N°. 196, la femelle.

Voici sans contredit la plus belle des alouettes d'Afrique, distinguée par la couleur aurore foncée de sa gorge ceinte d'une sorte de hausse-col noir, dont les cordons de la même teinte servent d'encadrement à celle de la gorge. Un sourcil d'un bel orangé couronne les yeux, et tout le dessous du corps est de cette dernière couleur. La queue est marquée de blanc au bout de ses pennes latérales ; et les aîles s'égayent par des sortes d'épaulettes souci et par des bordures qui frangent les pennes alaires. Quant au dessus de l'oiseau depuis le sommet de la tête à la queue, y compris le manteau, le dos, les aîles et la queue, c'est un brun varié de gris qui imite assez le plumage général des alouettes. Le bec est d'un gris-brunâtre; les pieds sont d'un brun-jaune et les yeux brun-orangé. La femelle a les couleurs plus foibles que le mâle, et ses ongles postérieurs sont beaucoup moins grands que les siens. Au reste nous renvoyons pour les détails aux deux figures que nous publions ici du mâle et de la femelle de cette espèce, que Buffon d'ailleurs avoit déja très-bien décrite sous le nom de cravate jaune ou calandre du Cap de Bonne-Espérance ; nom que nous avons changé en celui d'Alouette sentinelle, d'abord parce qu'il y a plusieurs alouettes à cravate jaune, et que celle-ci fait à chaque instant entendre un cri qui exprime de la manière la



l'Alouëtte sentinelle Mâle.

Cde. Tessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.



l'Alouette sentinelle femelle.

Ch. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

plus précise *qui vive-qui vive*, et qu'elle semble même se plaire à répéter lorsqu'elle voit passer près d'elle un homme ou un animal quelconque.

L'Alouette sentinelle est très-commune dans les environs du Cap où elle fréquente les prairies et le bord des rivières. Les habitans du Cap, trouvant sans doute quelque rapport entre la couleur orangée de la gorge de cet oiseau et le rouge de la tête du dindon, l'ont nommé petit dindon, *calkoentje*. Cette alouette est aussi la seule aux environs du Cap dont on fasse cas sur les tables; et du tems que j'étois au Cap nous faisions beaucoup de parties de chasse uniquement pour aller tuer des *calkoentje* dans les plaines sablonneuses du pied du Tigre-berg, où nous en trouvions une grande quantité.

L'Alouette sentinelle se perche très-souvent; aussi peut-on facilement remarquer que ses ongles postérieurs, loin d'être droits, sont au contraire très-courbés et même excessivement grands, puisque la corde de leur arc mesuré, équivaut au moins à la longueur du tarse, quoique celui-ci soit assez long.

On trouvera l'Alouette sentinelle sur toute la côte de l'est, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusque dans la Caffrerie. Je ne l'ai point vue à la côte de l'ouest, nulle part, passé la rivière des Eléphans. Elle construit son nid au pied des buissons et souvent dans le milieu du buisson ; ce nid, composé de brins déliés est revêtu de racines foibles en dedans. La ponte est de trois à quatre œufs bleuâtres, couverts de taches d'un brun-rouge, beaucoup plus multipliées vers le gros bout que partout ailleurs.

L'ALOUETTE A DOS ROUX.

N°. 197.

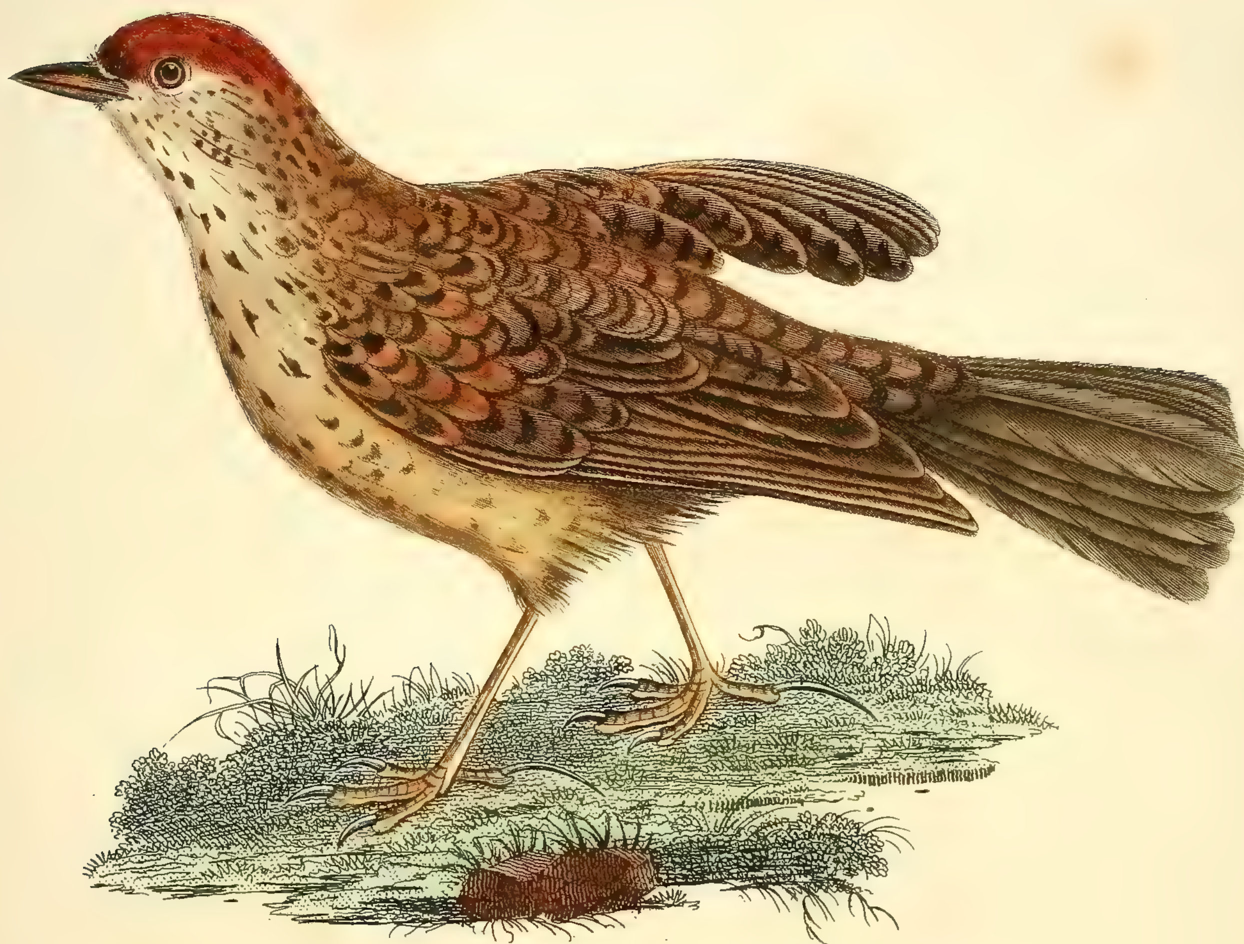
Cette alouette est en Afrique le représentant de notre alouette pipi d'Europe à laquelle elle ressemble par sa taille svelte et par ses habitudes, se plaisant dans les plaines couvertes et se perchant volontiers sur les buissons et même sur les arbres au bord des bois, où elle chante de la manière la plus agréable. Elle n'a rien de bien saillant dans son plumage qui, sur tout le dessus du corps, à l'exception du croupion qui est roussâtre, est d'un gris-brunâtre clair fondu dans du brun noir, et par dessous d'un blanc sale, sauf quelques lignes brunes sur la poitrine. Le bec, les pieds et les ongles sont bruns; les yeux noirâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est plus petite que lui, et que ses couleurs sont d'une nuance plus foible seulement que les siennes. Cette espèce fait son nid au pied des buissons : la ponte est de quatre à cinq œufs roussâtres. Dans le premier âge le roux du dos ne paroît pas encore, mais tout le plumage en général a un ton plus fauve que dans l'âge fait.

L'Alouette à dos roux est celle que les colons du Cap nomment *inkelde-liwerk*, alouette simple, parce qu'elle est plus petite qu'une autre espèce aussi commune, dont nous avons parlé plus haut sous le nom d'alouette à gros bec.



l'Aloüette a dos roux Mâle.

Vve. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois



l'Alouette a calotte rousse.

Cde. Fessard sculp. de l'Imprimerie de Langlois.

L'ALOUETTE A CALOTTE ROUSSE.

N°. 198, le mâle.

Cette alouette habite les déserts de l'Afrique, vers le pays des Houswaanas, canton où pour la première fois je l'ai rencontrée. Elle est de la taille de notre alouette commune et lui ressemble par son vol et toute son allure, sans cependant s'élever comme cette dernière dans les airs, à moins qu'elle ne le fasse dans tout autre saison que celle où j'ai été à même de la voir. Je n'ai même tué que trois individus de l'espèce, étant resté très-peu de tems dans le canton stérile et brûlé où elle vit; de sorte qu'après l'avoir décrite je n'aurai plus rien à en dire, n'ayant pas même vu son nid ni les œufs que je n'ai pas trouvés; mais comme elle ne se perche pas, que ses ongles postérieurs sont très-droits, il est certain qu'elle appartient au genre proprement dit des alouettes, et que par conséquent elle niche à terre comme toutes celles de la même tribu. Une calotte roux-marron grivelée de noir sur le milieu de chacune des plumes de cette partie, couvre tout le dessus de sa tête; le derrière du cou, le dos, le manteau, les couvertures des aîles et le croupion sont d'un brun-terreux marqué de quelques traits noirâtres en travers de toutes les plumes de ces parties; sur la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs, se remarquent quelques grivelures sur un fond gris-blanc sale jaunissant au ventre et sous la queue. Les pennes

alaires sont gris-brun-roussâtre ondées de brun-noir. La queue qui est un peu fourchue comme elle l'est au reste chez toutes les alouettes en général, est marquée de blanc-sale sur les côtés. Le bec, les pieds et les ongles sont bruns, et les yeux d'un marron vif.

Dans les trois seuls individus de l'espèce que j'ai tués, il n'y avoit qu'une femelle; elle différoit des mâles par un peu moins de taille qu'eux, et en ce que le roux du dessus de sa tête étoit moins vif, et que son ongle postérieur étoit moins long que les leurs.



La petite Alouette a tête rousse.

de l'Imprimerie de Langlois.

LA PETITE ALOUETTE A TÊTE ROUSSE.

N°. 199.

Je n'ai tué qu'un seul individu de cette dernière espèce, la plus petite de toutes les alouettes que j'ai rencontrées en Afrique; je crois même que c'est celle que Buffon a nommée la cendrille, et dont il n'avoit vu qu'un dessin : du moins la description qu'il donne de cette alouette cendrille se rapporte assez, à quelques légères différences près, à l'espèce dont je fais le sujet de cet article. Elle fait aujourd'hui partie de la riche collection de M. Temminck, à Amsterdam, à qui je l'ai donnée, quoiqu'elle fût unique dans la mienne; mais j'avois trop d'obligations à cet ami pour ne pas enrichir son cabinet des objets même uniques que je rapportois. Aussi peut-on voir dans ce cabinet la collection la plus complette des oiseaux de mes découvertes, que je lui ai adressée du Cap même avant de revenir en Europe.

J'ai tué la petite Alouette à tête rousse dans les plaines qui avoisinent l'embouchure de la rivière Gamtoos. Elle est dans son volume à-peu-près de moitié moins forte que notre alouette vulgaire européenne. Elle a le dessus de la tête d'un roux approchant de celui de notre moineau friquet. Tout le reste de son plumage est d'un gris-roussâtre uniforme sur le corps, et d'un blanc sale par dessous. Cette alouette n'avoit donc pas

la calotte rousse bordée de blanc, ni les grandes pennes alaires noires ainsi que la queue, en quoi elle différeroit, sans doute, de l'alouette cendrille de Buffon, si toutefois le dessin qu'en a vu ce naturaliste étoit exact. Au reste n'ayant vu qu'un seul individu de l'espèce de la petite Alouette à tête rousse, ce que j'en ai dit ici n'est absolument que pour la désigner aux naturalistes; car je sais très-bien que d'après la vue d'un seul individu, on ne peut rien statuer à l'égard de l'espèce d'un oiseau, et bien moins encore, certainement, d'après un dessin dont on ne peut vérifier l'exactitude sur la nature.

La petite Alouette à calotte rousse a le bec et les pieds d'un brun-jaunâtre et les yeux brun foncé. Son ongle postérieur est très-droit, mais il n'est pas fort long, et elle appartient certainement à la famille ou au genre de l'alouette proprement dite. Elle court très-vîte, car elle m'a fait moi-même courir plus d'une demi-lieue avant de pouvoir la tirer à portée.

Nous nous sommes peu étendus en général sur la description des couleurs des alouettes africaines, parce qu'il est fort difficile de rendre par des mots des couleurs qui n'ont rien de bien marqué, et plus difficile encore d'en donner une idée précise; mais les figures de la plus frappante vérité que nous en avons publiées, suppléeront facilement à ce que nous avons cru devoir omettre, nous étant contentés de signaler chacune des espèces de manière à toujours les reconnoître; et aucun des voyageurs qui visiteront les parties de l'Afrique que j'ai parcourues, ne s'y trompera assurément.

TABLE

DES OISEAUX CONTENUS DANS CE VOLUME.

DU GENRE DRONGO.

OISEAUX D'AFRIQUE QUI ONT RAPPORT A NOS LAVANDIÈRES OU BERGERONETTES.

OISEAUX QUI ONT RAPPORT A NOS TRAQUETS, TARIERS OU MOTTEUX.

DES ALOUETTES.

FIN DU TOME QUATRIÈME.





